

LE CULTIVATEUR

L. J. TARTE & FRÈRE, Propriétaires

J. ISRAEL TARTE, M.P., Rédacteur en chef.

ADMINISTRATION : 1604-1606 Rue Notre-Dame

Où en sommes nous ?

La "Minerve" soutient avec énergie que l'Association Protestante n'a rien à faire avec le parti conservateur, et elle cite, pour prouver ses dires, un discours prononcé, la semaine dernière, par le révérend M. Madill, président de cette association, dans lequel il déclare qu'un catholique romain ne peut être toléré à la tête des affaires du pays.

Est-il vrai que l'Association Protestante a été l'alliée et la cheville ouvrière du parti conservateur d'Ontario dans la dernière élection provinciale ? Ce fait est indéniable. Sans doute la portion la plus avancée de l'Association Protestante songe en ce moment à combattre Sir John Thompson, comme elle combat M. Laurier le premier article de son programme étant que les catholiques doivent être classés des affaires publiques.

Tout cela ne prouve point que cette association ne se recrute pas dans les rangs du parti et dans les bas-fonds de l'égoïsme. Depuis longtemps nous dénonçons à nos compatriotes et à nos correspondants les tendances du torisme canadien. Les événements font plus que nous donner raison. Voici que le parti d'Ontario se transforme en une organisation de fanatisme et de persécution contre tout ce qui est catholique et français.

La criminalité de la "Minerve" et de ses complices de la province de Québec, est d'avoir combattu Sir Oliver Mowat, ex-compagnon des membres de l'Association Protestante, et de leur avoir donné ainsi la puissance dont ils vont se servir durant la lutte qui se prépare pour soulever le vent de la haine entre les citoyens de ce pays. Notre confrère n'est-il pas bien que M. Haggart, ministre des Chemins de fer, M. Bowell, ministre du Commerce, M. Clarke Wallace, contrôleur des Douanes, M. Montague, député de Hamilton et l'un des meneurs du parti tory, se sont jetés dans la lice avec l'Association Protestante, en faveur de M. Meredith contre Sir Oliver Mowat. Il sait également que toute la presse conservatrice d'Ontario qui appuie le cabinet fédéral, a donné son concours à M. Meredith et à ses suivants. M. Madill n'a-t-il pas déclaré récemment à Windsor, Ontario, en présence de M. Birmingham, organisateur en chef du parti conservateur, que plus de quarante députés tory dans la législature d'Ontario ont signé le programme de l'Association Protestante ?

Nous mettons ces faits sous les yeux de nos lecteurs, afin qu'il n'y ait aucun malentendu et que chacun d'eux vote en connaissance de cause.

Le parti tory d'Ontario est entré dans la voie du fanatisme et de l'outrage. L'orange s'en est emparé et le drapeau. Or, le parti tory d'Ontario constitue le gros de l'armée conservatrice dans la Puissance. C'est lui qui contrôle la situation politique en ce moment. C'est lui qui a dicté au gouvernement son attitude sur la question des écoles du Manitoba et du Nord-Ouest. C'est lui qui, à la connaissance de la "Minerve" et des députés conservateurs du Bas-Canada, a réussi à empêcher M. Kennedy de présenter, durant la dernière session, la motion qui avait été préparée pour donner le change à l'opinion publique de la province de Québec.

L'influence française, la population Canadienne-Française : voilà l'ennemi du torisme ontarien, livré comme à la secte orangiste. Il est impossible pour tout observateur éclairé et impartial de fermer les yeux devant cette évidence. Nous n'exagérons en rien quand nous faisons ces déclarations. Elles sont le point de vue que le plus grand argument invoqué aujourd'hui contre l'honorable M. Laurier par les torys d'Ontario, dans leur presse, dans leurs réunions politiques, est son origine française.

Le malheur a voulu que, depuis plusieurs années, le parti conservateur français ait été représenté dans le cabinet de la Puissance par des hommes qui ont fait concessions sur concessions, les uns parce qu'ils manquaient de valeur et de patriotisme, les autres parce qu'ils étaient à la fois dévoués aux heures où il leur fallait résister.

Et aujourd'hui, où en sommes-nous ? Que sont Sir Adolphe Caron, M. Oumet, M. Angers ? Le premier s'est livré à la majorité protestante pour se faire une situation personnelle, le second est un sympathique, que l'égoïsme a réduit à l'impotence et à une insouciance connue de tous ceux qui s'occupent de politique active. Quant à M. Angers, on sait qu'il n'a d'autre ambition que de prendre sa retraite aussitôt qu'il pourra l'avoir. Il ne compte plus au sein du gouvernement. Que l'on nous nomme parmi les membres de la députation ministérielle française ceux qui travaillent et qui suivent de près les événements. Le découragement s'est emparé de ceux qui pensent. Et, quant aux autres, ils jouissent des délices de Capoue, et ne s'occupent pas plus des intérêts de leurs compatriotes que de ceux des sujets du royaume du Grand Turc.

LE CABINET D'OTTAWA

M. ANGERS S'EN VA !

Ça n'est plus un secret pour personne : le cabinet d'Ontario est en travail de reconstruction. Si M. le juge Fournier consentait à prendre sa retraite, M. Angers lui succéderait. Il a eu cette promesse avant d'entrer dans le gouvernement, et il soupire après l'heure où il pourra obtenir l'excuse. Car il sait, il sent qu'il ne lui est pas permis de garder son portefeuille, devenu pour lui une source constante de cuisants ennuis, de profondes humiliations.

L'embarras est que M. Fournier est encore capable de travailler, et qu'il ne manifeste point la moindre intention de descendre du banc.

M. Angers ne se démettra pas tant qu'il n'aura point une situation assurée. Ses dernières entrevues avec le premier ministre sont loin d'avoir été cordiales. Sir John Thompson, qui est froid comme glace, le traite du haut de sa grandeur. Il n'a plus besoin de lui !

En pèlerinage

M. Taillon et quelques-uns de ses collègues feront au commencement de septembre un pèlerinage agricole à la Baie des Chaleurs et à Gaspé. L'agriculture est le prétexte à la véritable raison du voyage est l'avancement des petites affaires du cabinet de Québec—qui se gâtent !

Les contribuables sergent peu touchés par le beau zèle apparent des ministres provinciaux pour l'agriculture. Les discours ne font point pousser les moissons et vendre les produits plus cher.

Mais les emprunts, mais les dépenses extravagantes, mais les taxes et les impôts augmentent le fardeau qu'ont à porter les habitants de cette province.

Pas d'amendement

La législature des territoires siège depuis quelques semaines déjà, et nous ne voyons pas qu'aucun amendement aux ordonnances scolaires soit proposé. Les catholiques ont été proposés. Pourtant s'il est une législature sur laquelle le gouvernement fédéral devrait avoir quelque influence, c'est bien celle-ci, qui est encore sous le contrôle direct de l'autorité centrale. N'ayons point d'illusion : l'intervention fédérale est la seule ressource qui reste à la minorité, et du moment que la minorité renonce à son droit d'exiger cette intervention, son sort est scellé. Or, le parti parlementaire conservateur français appuyé à Ottawa un cabinet qui a refusé de désavouer les ordonnances scolaires adoptées par la législature du Nord-Ouest, comme il avait refusé de désavouer les lois iniques passées par la législature du Manitoba.

En d'autres termes, nous avons renoncé officiellement à l'exercice de la prérogative du désaveu. Cet acte de faiblesse a donné aux adversaires des écoles catholiques et de la langue française, un regain d'énergie pour l'accomplissement de l'œuvre de notre destruction nationale.

Qui sera nommé juge ?

Qui remplacera le juge Johnson ? Et quand sera-t-il remplacé ?

L'accumulation des affaires ne permet pas au gouvernement de remettre à longtemps la nomination de celui qui devra monter sur le banc. Les justiciables et le barreau ont déjà eu trop à se plaindre. Que le cabinet d'Ottawa se décide, s'il est encore capable de quelque détermination.

Parmi les noms mentionnés, les plus en vue sont ceux de M. Beaudin, Atwater, Hall et Taillon. C'est sur M. Beaudin que paraît se concentrer le plus grand nombre de suffrages.

Justice à qui justice est due

Il a été établi à l'enquête du pont Curran et du pont du Grand-Tronc que M. Parent n'avait pas le contrôle entier, direct des travaux. Des influences politiques l'avaient fait donner à M. Kennedy—la direction suprême restant aux mains de M. Schreiber, qui envoya sur les lieux un ingénieur de son département, M. Douglas.

Pourquoi M. Parent est-il puni quand M. Schreiber et M. Douglas gardent leurs situations ? Leur origine suffit-elle à les protéger ?

M. Schreiber est plus coupable que M. Parent, car c'est lui qui, par son renvoi de M. Desbarats, a été la cause certaine des abominables vols qui ont été commis.

Le gouvernement croit-il se soustraire à ses responsabilités en écrasant les employés inférieurs ?

DEGORGERONT-ILS ?

Quand les pillards du pont Curran et du pont du Grand-Tronc seront-ils forcés de dégorger ? C'est ce que demandent les contribuables pillés et volés. La destination d'une couple d'officiers subalternes ne leur donne rien du tout.

MM. Parent et Kennedy demis

Les gros mangent les petits !

M. Henri Parent, ingénieur des canaux du St-Laurent, et M. Edouard Kennedy, surintendant du canal Lachine, ont été tous deux demis de leurs fonctions. M. Parent est remplacé temporairement par M. Marceau, et M. Conway remplit les fonctions de M. Kennedy.

Deux autres hommes, plus coupables que Parent et Kennedy, auraient dû être renvoyés d'office avant eux : ce sont MM. Haggart et Schreiber. M. Haggart est le ministre des Chemins de fer, et M. Schreiber est l'ingénieur en chef du département dirigé par M. Haggart.

C'est M. Haggart qui a signé avec M. St-Louis le contrat qui a permis à ce favori des ministres de réaliser les énormes profits qu'il a empochés. M. Kennedy fit tout ce qu'il put pour empêcher la perpétration de ce marché, au vertu duquel St-Louis réalisait sur un seul "foreman", en une nuit de dimanche, huit piastres de bénéfices !

Kennedy avait sous ses ordres 800 hommes qu'il payait \$1.25 par jour, pour le compte du gouvernement. Vingt-quatre heures après la signature du contrat avec M. St-Louis, ces 800 hommes étaient transportés sur la liste de paie de l'honorable cousin de M. Oumet, à \$1.50 par jour. C'est à dire que le gouvernement, de ce seul chef, faisait un petit cadeau de \$200.00 par jour à M. St-Louis.

Il y avait sur les travaux un ingénieur capable et honorable, M. Desbarats. Il avait préparé les plans, mis les travaux en marche et il les surveillait avec énergie et assiduité.

M. Schreiber et le ministre des Chemins de fer le jetèrent à la porte, presque le même jour où ils signèrent le contrat avec M. St-Louis.

Quelles influences ont amené cet acte de leur part ? On ne le sait pas encore au juste. Mais le fait est là !

Et M. Douglas, qu'en fait-on ? Il est resté presque tout le temps sur le champ des travaux, il a vu tout ce qui s'y passait. Il garde sa situation ! Lui, on ne le pourrait démettre. Il en sait trop long !

M. Parent a agi avec faiblesse, il n'y a pas de doute. Mais la direction des travaux lui avait été confiée dès le début, par l'influence de M. Curran, de M. Drummond, de M. O'Gillivie. Il est coupable de s'être laissé dominer par les gros casques du parti tory. Quand est venue l'heure du péril, ils l'ont laissé immobile sans bouger !

Les gros mangent les petits ! M. Parent fit tout en son pouvoir pour garder M. Desbarats en charge des travaux. Avec M. Desbarats il n'y eût pas eu de fraudes.

C'est le ministre des Chemins de fer et M. Schreiber qui ont demis M. Desbarats, et qui ont causé la cause directe des vols qui ont eu lieu.

Parent est jeté sur le pavé, et MM. Haggart et Schreiber se pavanent dans leurs hautes situations !

Où, les gros mangent les petits !

Ce qu'il faudrait

Un congrès agricole aura lieu à Québec au commencement de septembre, sous le patronage de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Chabreau.

Le programme du congrès et des questions qui y seront discutées, sera publié prochainement.

Toutes les sociétés de colonisation, tous les missionnaires agricoles, tous les séjours de la colonisation en un mot, seront invités à cette grande convention.

Nous applaudissons des deux mains à tout ce qui est de nature à stimuler le mouvement agricole. Mais la première chose à faire pour donner à l'agriculture de la force et de l'essor, est de diminuer les charges qui pèsent sur elle, le coût de la vie, le prix des machines aratoires, des étoffes, etc.

Il faudrait aussi en finir avec le système de ruineuse administration qui règne depuis si longtemps à Québec, où la machine gouvernementale coûte à peu près deux fois plus qu'elle ne devrait coûter.

Toutes les conventions du monde, tous les propos les plus enthousiastes ne valent pas une bonne réforme qui serait accomplie par des hommes ayant sérieusement à cœur l'intérêt de la classe agricole.

M. DALTON MCCARTHY est de ce temps-ci dans les Provinces Maritimes. Il n'a point encore fait de discours, cependant on s'attend à ce qu'il parle bientôt à New-Glasgow et à Truro. Ce fauteur de discordes entre citoyens cherche à se créer un groupe qui épouserait ses haines contre les catholiques et les Canadiens français en particulier. Nous voudrions espérer que ses efforts seront vains. Mais il y a tant de fanatisme dans ce pays !

L'hon. M. Mercier est à peu près dans le même état que la semaine dernière. Il prend cependant des forces. Il a pu sortir en voiture dimanche.

UN INCIDENT SERIEUX

La compagnie de l'exposition de Québec vient d'exclure des hampes de ses édifices le drapeau français.

C'est un acte de basse courtoisie à l'usage et d'adresse de la population anglaise, dont la majorité, nous n'en avons pas de doute, désapprouvera un pareil avachissement.

Aux reproches qui lui ont été faits, le comité répond : "Mais les exposants emploieront, s'ils le veulent, des drapeaux français." Il n'y a rien qui vaille dans cet argument qui n'a pas même le mérite d'être spécieux. Un exposant, qui a obtenu un emplacement pour lequel il paie, est chez lui.

Le point en cause est celui-ci : les directeurs de la compagnie de l'exposition ont prononcé officiellement l'exclusion d'un drapeau que les Canadiens français arborent dans toutes leurs fêtes, parce qu'il symbolise leur patrie d'origine et la grande nation dont ils sont fiers de se réclamer. Nous protestons contre cette exclusion, et nous demandons qu'elle ne soit pas maintenue.

M. Laurier dans l'Ouest

Après avoir tenu quelques assemblées dans l'Ouest d'Ontario, M. Laurier se rendra pour le 3 septembre à Winnipeg. Il y fera un discours ce jour-là. Puis il filera tout droit sur la Colombie Britannique. Après avoir terminé sa campagne dans la province du Pacifique, il reviendra au Manitoba et Nord-Ouest. Les libéraux de cette région se préparent à tenir une série d'assemblées. Il y a eu déjà des réunions préparatoires sur divers points des Territoires, entr'autres à Calgary.

Les réceptions dont M. Laurier est l'objet dans Ontario sont très enthousiastes. Les citoyens les plus importants s'y rendent en foule. Jeudi dernier, il a parlé à North Bay, vendredi, à Mattawa, lundi le 27, au Saint-Sauveur, mardi le 28 à Sudbury, jeudi le 29, à Port Arthur, et samedi le 1^{er} septembre il parlera à Portage du Rat. Comme nous venons de le dire le 3 septembre il sera à Winnipeg. Il parlera à Victoria le 10 ou le 11. Après avoir visité Vancouver et New Westminster, Kamloops, Revelstoke, etc., il reviendra à Edmonton et à Calgary vers le 20 ou le 21 septembre.

Abus monstrueux

Nous avons eu la semaine dernière à nos bureaux la visite de gens des comtés de bas du fleuve qui avaient été engagés pour travailler à la construction du chemin de fer de Mattawa, et qui retournaient chez eux sans avoir pu toucher un sou de leur salaire. On était allé les embaucher chez eux, on avait payé leur passage à destination des travaux, et après les avoir exploités plusieurs semaines durant, on les a laissés repartir sans un denier dans leurs goussets. Il y a plus : étant dans l'impossibilité de payer leur pension, ils ont dû laisser en gage leurs habits, leurs valises, leurs montres, etc.

Ceci est monstrueux et intolérable, et il faut sans retard voir au rétablissement des misérables coquins qui trompent et volent ainsi de pauvres diables coupables de se fier aux agents interlopes qui parcourent nos campagnes.

Nous allons, pour notre part, prendre des renseignements complets sur les cas qui sont venus à notre connaissance, et constater s'il y a encore de la justice à attendre pour les faibles.

Une nouvelle charge

Nous avons dix-sept ministres et sous-ministres, et il paraît que ça n'est pas assez. Voici qu'un nouveau titulaire nous est donné dans la personne M. J. S. Larke, nommé agent général de commerce. Sa mission consistera surtout à créer, s'il est possible, de plus amples rapports commerciaux entre le Canada et les colonies Australiennes.

Il y a longtemps déjà que le gouvernement s'attaque à cette tâche—sans résultat appréciable.

M. Larke est un bon tory.

Il faut penser aux frères et amis, quoi !

Les patrons de l'industrie

Le chef de l'opposition tory dans la législature du Manitoba, a été vaincu dans Beautiful Plains, le comté qu'il représentait. M. Davidson est cependant un homme de valeur. Il avait à lutter contre un patron d'industrie, M. Forsyth.

Le mouvement inauguré par les patrons prend des proportions de plus en plus considérables tous les jours dans Ontario et dans l'Ouest. Cette association sera représentée par un fort contingent dans le prochain parlement du Canada.

"L'Événement" n'a aucun droit et aucun titre à parler au nom de M. Laurier, ou à la question des écoles et sur tout autre sujet.

Qu'il se contente d'exprimer la pensée des ministres impuissants qui représentent la Province de Québec dans le cabinet.

POLITIQUE PROVINCIALE

Correspondance de Québec

La semaine qui vient de s'écouler a été féconde en événements politiques importants. Depuis quelques mois déjà la situation paraissait très grave à Québec. Ce n'est plus un secret pour personne que les relations entre M. Pelletier et M. Hall étaient plus que tendues à propos des affaires de l'asile de Beauport.

Cette transaction n'est pas venue devant les chambres telle qu'elle avait d'abord été conçue et probablement décidée. Des résistances ont dû se produire au dernier moment, que nous ne connaissons que par la grande différence entre les documents au dossier et la législation proposée.

En introduisant dans le contrat intervenu entre les sœurs de la Charité et le gouvernement, la clause 6 qui permet aux sœurs de faire "payer par le gouvernement" en sus du prix du contrat "toutes les dépenses additionnelles faites à l'asile par suite des ordres du surintendant, ou du bureau médical, ou d'autres vue de mettre fin aux dernières hésitations des sœurs qui ne voulaient pas donner \$425,000 pour un asile démodé, sans ventilation, etc.

Les sœurs calculaient avec raison que pour faire de l'asile de l'import un asile passable, il fallait environ \$100,000 de réparations, et que ce montant porterait le coût réel de l'asile à \$525,000. Cette clause 6 leur permettait de se faire rembourser la somme qu'elles déboursaient ainsi.

Le gouvernement avant de faire sanctionner le contrat, avait déjà reçu des demandes des sœurs à cet effet. Il n'ignorait pas qu'une mesure qui le rendait virtuellement—après des sœurs du moins—propriétaire d'un immeuble acheté dans ces conditions, ne passerait pas sans soulever d'immenses protestations. Et au lieu de payer purement et simplement ces dépenses additionnelles qui se montent déjà à \$19,500, le gouvernement—dans une correspondance qui est au dossier a dit ceci aux sœurs : "nous ne sommes pas prêts à admettre, pour le moment du moins, que les réparations que vous faites, bien qu'autorisées par nous "par ordre en conseil en vertu de la "section 6, doivent être payées par nous. Toutefois nous reconsidérerons la question plus tard—après la session—et nous verrons alors ce que nous ferons. Pour le moment prenez ces \$19,500 à titre de prêt "sans intérêt pendant cinq ans, et à "trois pour cent ensuite."

Il est évident que les sœurs avaient été averties de vive voix qu'elles pourraient compter sur ce montant sans conditions. D'ailleurs ce prêt sans intérêt leur permettait d'attendre sans danger de perdre.

Litem a été mis dans le bill des subsides sous la rubrique "Prêt aux Sœurs de la Charité." Immédiatement après la session, le gouvernement qui n'avait plus rien à craindre ni à ménager, a été mis en demeure d'exécuter par les sœurs—qui veulent prendre les \$19,500.00 à titre "de paiement en sus du contrat" aux termes de la clause 6. En ceci, elles sont soutenues par M. Pelletier qui, ayant trahi tous les laques, ne voit plus de salut pour lui, que dans une fidélité d'apparat aux communautés religieuses.

M. Hall se recrée : d'abord s'il paie purement et simplement, c'est une somme de \$19,500.00 à ajouter au déficit qui menace de s'élever à près de huit cent mille piastres ! De plus, M. Hall est lié par le statut qui veut que ce soit "un prêt" et non un paiement.

Les Sœurs sont inflexibles, et demandent l'argent sans vouloir donner autre chose qu'un reçu. M. Hall veut un titre promissoire qu'il puisse ranger parmi l'actif de la province.

M. Hall est soutenu par quelques-uns de ses collègues—entr'autres M. Casgrain, qui seul a empêché M. Hall de faire une esclandre. De son côté, M. Pelletier est soutenu par M. Taillon, et en présence de l'hostilité et de la résistance insurmontable de M. Hall, il a cherché à rendre la place de celui-ci.

On comprend que M. Pelletier, trésorier provincial, réglât de suite la question, au risque de faire sauter la machine.

Les choses en sont là ; si la résignation de M. Hall est acceptée—car il n'y a plus de doute possible qu'elle est acceptée—M. Pelletier triomphera. Dans le cas contraire, ce serait un échec pour le secrétaire Provincial, échec qui lui viendrait de la source la plus délicate de M. Casgrain et Nantel. Ces messieurs commencent, paraît-il, à s'apercevoir que le joug du secrétaire provincial est lourd à porter. Car c'est monsieur Pelletier qui gouverne à Québec.

Nous n'en avons pas fini d'ailleurs avec l'asile. Il paraît que de nouveaux efforts vont être faits pour réparer les brèches que le conseil législatif a faites aux mesures du gouvernement sanctionnant les divers marchés à la dernière session.

Aurons-nous des élections bientôt ? On le dirait vraiment si l'on ne considérait que le remue-ménage du département des terres de la Couronne.

Dans le courant de l'été quatre nouveaux employés permanents de ce département sont descendus dans le

ENCORE UN

Dr ED. MORIN & C^{ie}, Pharmaciens, Messieurs, Sur les conseils d'une amie, j'ai fait usage du SIROP VEGETAL DE VIEL que vous préparez. Je souffrais depuis longtemps de dyspepsie avec constipation, sans pouvoir obtenir aucun soulagement malgré l'emploi de différents remèdes. Ce ne fut qu'après avoir pris le SIROP VEGETAL DE VIEL que j'éprouvai du soulagement et que je pus manger et digérer facilement. J'en continue l'usage au besoin et je m'en trouve très bien.

Votre obligée DELLE A. LAPOINTE, Rue St-Jean, Québec.

LE SIROP VEGETAL et les PILULES PURGATIVES DE VIEL se vendent chez tous les marchands de remèdes. Vente en gros chez Ed. Morin & C^{ie}, 48 rue St-Pierre, Québec.

comté de Gaspé pour des fins politiques. Ce sont MM. Chassé, Bouffard, Côté et Martineau.

MM. Bouffard et Côté sont allés jusqu'aux Isles de la Magdeleine, en compagnie de M. Cholette, avocat, de Montréal, qui brule d'être candidat du gouvernement aux Isles de la Magdeleine, au cas où elles formeraient une division électorale distincte. M. Jules Côté, secrétaire des mines et beau-frère de M. Flynn, a cru devoir aller jusqu'à adresser la parole à la porte des églises.

Cette promenade d'employés publics aux dépens des contribuables, dans un temps où un déficit énorme préoccupe tous les hommes sensés, prouve bien que M. Flynn est aux abois. Il a perdu la confiance de ses électeurs, mais nous est d'avis que ce n'est pas en faisant faire de la cabale électorale par des employés publics dont les services sont payés à même le trésor qu'il retrouvera sa popularité envolée.

Mais nous n'aurons pas d'élections, si ces messieurs font un rapport fidèle à leur maître.

FRANÇOIS.

L'ISLET

M. Tarte, M. P. et M. Déchéne, M. P., ont parlé dimanche dernier après la messe à St-Cyrille et après vêpres à St-Étienne. Il ont été accueillis avec faveur dans ces deux paroisses. Là, comme ailleurs, le sentiment public est en pleine révolte contre le torisme, les vieux préjugés disparaissent pour faire place à des considérations plus en rapport avec les exigences et les périls de la situation actuelle.

M. L. O. DAVID pousse activement à un projet de fédération de toutes les sociétés St-Jean-Baptiste du Canada. Une réunion doit avoir lieu ce soir, jeudi, aux salles du Monument National, à Montréal.

Ce projet a été discuté l'an dernier à la grande célébration du 24 juin. Accompli sur des bases sages et prudentes, il ne peut que produire d'excellents résultats.

Aucune époque de notre histoire, nous n'avons eu plus besoin de serrer nos rangs.

DES EMPLOYÉS du gouvernement provincial sont envoyés en mission politique dans divers comtés avec de l'argent pris dans le trésor de l'état.

Que les députés de l'opposition tiennent bonne note du fait que nous leur signalons, qu'ils scrutent vigoureusement les comptes publics et ils en feront de belles !

Le gouvernement d'Ottawa n'ose bouger à rien. Le Manitoba devrait avoir un lieutenant-gouverneur : les ministres ont peur d'en nommer un.

Voici deux saisons que le port de Montréal est sans collecteur de douanes : nous ne voyons rien venir encore ! Nos maîtres redoutent-ils de perdre le comté de Cardwell, s'ils nomment M. White.

Il n'est qu'une chose qu'ils font à temps : retirer leurs chèques le premier de chaque mois !

LAC ST-JEAN

NORMANDIN

A l'occasion du départ du révérend M. Louis Tremblay du township de Normandin, où il a été sept ans missionnaire, les colons de cette localité se sont réunis dimanche, à l'issue de la messe, et lui ont offert en cadeau une très jolie canne à pomme d'or. Une adresse lui a été lue par M. J. B. Carboneau, l'un des citoyens les plus importants de Normandin. On y remercie le révérend M. Tremblay pour tout le travail et les sacrifices qu'il s'est imposés pour encourager et fortifier les pionniers de Normandin, et l'on y fait des vœux pour son bonheur et sa prospérité.

M. Tremblay est nommé curé de St-Félicien, lac St-Jean. Il était très estimé des paroissiens de Normandin et d'Albanet et son départ a causé des regrets unanimes.

ENCOURAGEMENT

A tous ceux qui sont indisposés par la constipation habituelle, LE SIROP VEGETAL DE VIEL donne du soulagement de suite. C'est le seul remède certain dans ses effets. Il procure à ceux qui souffrent des maladies bilieuses une guérison promptement radicale. Il est un encouragement à ceux qui désespèrent de ne jamais être guéri de la constipation. Ses résultats sont simplement merveilleux. Faites-en l'essai, il se vend partout.

LE LINCHMENT MINARD EST LE MEILLEUR SPECIFIQUE POUR FAIRE REPOUSER LE FOIE.

COGNAC

JOCKEY CLUB

Carte or V. S. O. P.

Garanti Pur à l'Analyse.

AUX AUTRES MARQUES DU MEILLEUR

CETTE MARQUE EST DE BEAUCOUP SUPÉRIEURE



EN VENTE PARTOUT

81.25 la Bouteille

SEULS AGENTS AU CANADA

La Cie d'Appo's Alim'res

DE MONTREAL, (Limitée)

87, RUE SAINT-JACQUES

NOTES POLITIQUES

En réponse au révérend M. Madill, qui a si formellement déclaré l'autre jour qu'un Papiste ne peut être toléré à la tête des affaires du pays, "l'Empire" fait l'énumération de ce qu'il appelle les actes d'impartialité de Sir John Thompson. Cette énumération consiste dans la série de procédures qu'il a suivies au sujet de la question des écoles du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest. Après avoir mis devant ses lecteurs la conduite du Premier Ministre qui, du commencement à la fin, s'est prononcé en faveur des prétentions protestantes, l'organe tory demande si Sir John Thompson n'est pas digne de la confiance de la population d'Ontario. Nous n'avons aucun doute qu'il y a dans l'Association Protestante un élément assez fanatique pour ne point vouloir mériter de Sir John Thompson. Cet élément est la crème du torisme.

—Il y a eu jeudi dernier réunion hebdomadaire du club Laurier. M. Bourbonnais, M. P. P., y a fait une conférence sur l'acte de franchise électorale, dont il a expliqué le fonctionnement.

—Sir Charles Tupper, haut commis saire du Canada à Londres, a été atteint d'une violente attaque d'influenza à bord du convoi qui le ramenait d'Écosse. Il a dû être descendu du train et transporté à Chester. Il a pris du mieux. Sir Charles a maintenant 74 ans, et il commence à sentir le poids de l'âge, en dépit de sa robuste constitution.

—L'hon. M. Angers a eu une longue entrevue avec Sir John Thompson, à Ottawa. Il est rumeur que la retraite de M. Angers y a été finalement

MONTREAL, 1 SEPTEMBRE 1894

GUILLAUME II ET M. JULES SIMON

M. Jules Simon donne, dans la "Revue de Paris", une de ses conversations avec l'empereur Guillaume II, lors du congrès relatif à la question sociale.

— Vous parlez, lui dit-il, comme un parisien.

— Ce n'est pas étonnant, dit-il, j'ai un ami, il affectionne ce terme en parlant de ses serviteurs, qui a été mon professeur pendant dix ans et qui est resté ici avec moi; c'est un parisien et un puriste; et même vous entendez me servir d'une expression peu orthodoxe (Je ne suis pas seulement académicien, je suis membre de la commission du dictionnaire).

— Une seule fois, lui dit-il.

— Et quand cela lui dit-il.

— Tout à l'heure, quand Votre Majesté a dit: "Nous nous réunissons ici pour godailler."

— Godailler est français, il est dans le dictionnaire de l'Académie.

— Je m'en souviendrai, c'est la seule fois!

— Je le jure. Votre Majesté est comme son professeur, un puriste.

Il parut s'amuser beaucoup de cette bagatelle.

Il me laissa voir ensuite qu'il avait une connaissance approfondie de nos principaux écrivains.

Je voulus savoir son avis sur nos écrivains les plus en vogue; il ne se fit pas prier; il avait en ce moment une admiration et une antipathie, l'une et l'autre également passionnées. L'admiration était pour M. Ohnet, dont il me fit l'éloge en quelques mots, avec le talent d'un critique de profession.

L'antipathie était pour M. Zola; je dois dire qu'elle était violente.

J'essayai de défendre mon célèbre compatriote en disant que c'était un conteur incomparable et un profond observateur.

— Je veux bien qu'il ait de grandes qualités, me dit l'empereur; mais ce n'est pas à elles qu'il doit ses succès, c'est aux vilenies morales et aux saletés dont il empoisonne ses écrits. Voilà ce que vous préférez en ce moment, ce qui vous charme et ce qui donne aux étrangers le droit de juger si sévèrement votre état moral.

Je souffrais beaucoup pendant ce temps-là, et d'autant plus que l'empereur n'y mettait aucune malveillance, aucun parti pris contre nous.

GRAND PROJET

Une association de bienfaisance nationale

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE ET L'ALLIANCE NATIONALE

L'Alliance Nationale vient de tenir un congrès au cabinet de lecture paroissial. Mgr Fabre a fait à cette

jeune et florissante association d'assurance et de bienfaisance l'honneur d'assister en personne à l'ouverture de ce congrès.

La chose la plus importante mise à l'étude a été le projet d'une fusion de l'Alliance avec la Société St-Jean-Baptiste, en général, c'est-à-dire qu'on a songé à faire une association nationale de bienfaisance.

Le comité exécutif a été chargé de s'entendre avec l'association St-Jean-Baptiste pour la préparation d'un projet de règlements qui feroient de la Société St-Jean-Baptiste et de l'Alliance Nationale une seule et même chose.

Ce projet de fusion n'est que l'expression pratique d'une des grandes aspirations patriotiques de M. L. O. David, président actuel de l'Association St-Jean-Baptiste. Ce dernier est secondé dans cette entreprise par des hommes importants dans le commerce et l'industrie, MM. H. Laporte, J. M. Fortier, Danseur, Martin, etc.

Jeudi soir, le congrès de l'Alliance Nationale s'est terminé par un dîner à l'hôtel St-James, présidé par M. Laporte. MM. Laporte, Fr. Martineau, M. P. P., S. Lachapelle, M. P., L. O. David et plusieurs autres y ont prononcé des discours. Les délégués de toutes les parties de la province ont été repartis pour retourner dans leurs familles. Ils emportent la conviction que l'Alliance Nationale est destinée à devenir l'association de bienfaisance et d'assurance la plus justement populaire de la province de Québec.

CHUTE DE 30 PIEDS

UN SAUVAGE A L'ARTICLE DE LA MORT

Vers cinq heures, jeudi soir, deux sauvages qui travaillaient sur le pont du Pacifique ont perdu l'équilibre et sont tombés d'une hauteur de trente

pieds.

L'un d'eux, Foster, s'est cassé les deux jambes et mourra; l'autre s'est cramponné à une des pièces en fer et n'a pas eu de mal.

LES INCENDIES

Les incendies ont causé pour \$16,307,000 de pertes au Canada et aux États-Unis, durant le mois de juillet dernier.

Voici un tableau mensuel et comparatif pour les deux dernières années, s'appliquant aux sept premiers mois de chaque année.

1893 1894

Janvier... \$17,908,400 \$10,568,400

Février... 9,919,900 11,297,600

Mars... 16,665,350 9,147,100

Avril... 14,669,900 11,540,000

Mai... 10,427,100 10,777,800

Juin... 16,344,950 8,282,300

Juillet... 13,118,700 16,307,000

\$98,101,300 \$77,920,200

LE LIGNEMENT MINARD GUERIT LES RUINES

LES DIEUX CHINOIS

On sait qu'en Chine l'empereur gouverne non seulement les vivants mais aussi les esprits. C'est lui qui fait les dieux et les saints, et c'est aussi lui qui les défait.

Il honore et déshonore les divinités. Il canonise et décanonise les morts. Car un décret peut toujours priver un esprit des hommages qu'un décret a institués.

Dans un curieux article, la "Contemporary Review" cite, d'après la "Gazette de Pékin", une série de rescripts relatifs au culte. Les uns placent des hommes d'Etat décedés au rang de ceux à qui les fonctionnaires doivent des libations publiques. Les autres refusent brusquement à la mémoire d'un gouverneur des honneurs qui lui avaient été accordés après une enquête insuffisante. Quant aux dieux, l'empereur les récompense ou les punit selon les services rendus. Voici, par exemple un entrefilet de la "Gazette de Pékin":

"Le gouverneur général de la Rivière Jaune demande qu'une plaque soit érigée en l'honneur du dieu de la Rivière. Il constate que, pendant le transport des secours de riz à Honan, malgré les obstacles provenant des bas-fonds, du vent et de la pluie, le dieu de la rivière s'est entremis d'une façon qu'on ne saurait méconnaître, si bien que le transport des grains s'est effectué sans encombre.—Ordre: Le bureau compétent préparera une tablette pour le temple du dieu de la Rivière."

En 1890, on récompensa de la même façon le dieu des Sauterelles. Une autre fois ce fut le tour du dragon de la mer, etc.

LES DETROUSSEURS DE TRAINS

Les détresseurs de trains viennent de se signaler par un nouvel attentat, près de Delphi (Indiana), sur la ligne de Louisville, New-Albany and Chicago Railroad, appelé par abréviation Monon Line.

Le train venait de quitter la station de Delphi, avant le lever du jour, lorsque trois individus, qui étaient montés à cette station ont fait irruption dans un wagon-lit et se sont mis en devoir de dévaliser les voyageurs endormis. Mais les cris: Au voleur! au voleur! n'ont pas tardé à retentir dans le wagon. Les voyageurs, réveillés en sursaut, ont sauté en bas de leur couchettes, et dans la confusion qui s'en est suivie, plusieurs femmes se sont évanouies. Les voleurs effrayés se sont sauvés et se sont réfugiés sur les toits des wagons. Cependant, les employés du train s'étant armés en toute hâte, leur ont donné la chasse. Les voleurs se sont enfuis jusqu'au dernier wagon, se disposant à sauter sur la voie bien que le train fut lancé avec une vitesse de quarante milles à l'heure.

Mais, au dernier moment, un seul des voleurs a eu le courage de sauter et a disparu, tandis que les deux autres se rendaient. Les deux prisonniers, qui prétendent se nommer Pont Lewis et George Cochlen, ont été conduits à Indianapolis et détenus à défaut de \$1,000 de caution chacun en attendant leur procès.

LE BRIGANDAGE EN ITALIE

On écrit de Rome que la fameuse bande Manzina, qui était passée dans la province de Messine, est détruite.

Depuis un mois environ, la bande renforcée et comptant douze hommes, ravageait le pays, tuait le bétail et envoyait des lettres de menace de mort aux propriétaires des arrendissements de Cefalù et Nicotia.

L'autorité avait pris des dispositions énergiques.

Les brigands arrivèrent dernièrement à Casaro, petit pays situé dans l'arrondissement de Mistretta, limitrophe des provinces de Catane et de Palerme. Sans attendre des secours, les habitants de Casaro attaquèrent la bande.

Le combat de mousqueterie fut violent. Six brigands furent tués, l'un d'eux fut achevé à coup de couteau.

Le chef de la bande, Cantini, put s'enfuir avec quelques hommes, laissant sur le terrain, armes, munitions, chevaux et fort butin.

On assure que M. Crispi a décidé que, sur les fonds destinés à la répression du brigandage, on prendra la somme de 20,000 francs qui sera distribuée, selon leur mérite, par le préfet de Palerme, aux six paysans qui viennent de surprendre et de tuer les brigands.

TENTATIVE DE SUICIDE

Un homme de la rue Cadieux se coupe la gorge

Un drame étrangement pénible qui causera probablement la mort d'un commis-voyageur du nom de William Snell, demeurant au No 719 rue Cadieux, à Montréal, est arrivé dans la nuit de jeudi à vendredi. Depuis quelque temps M. Snell se trouvait sans ouvrage et se plaignait d'insomnie. Ses allées et venues avaient aussi paru étranges à ses amis. Jeudi soir, il se rendit chez lui vers cinq heures. Il s'est plaint à sa femme de douleurs à la tête. Celle-ci lui a conseillé de voir un médecin, mais il a refusé. Vers deux heures du matin, madame Snell, ayant entendu des râlements, se rendit à la chambre où son mari s'était couché la veille.

Quel ne fut pas le sentiment d'horreur qu'éprouva cette pauvre femme, quand elle aperçut son mari la gorge coupée et couvert de sang.

Le docteur Roddick, appelé en toute hâte, prodigua ses soins au blessé et constata que l'artère n'avait pas été tranchée. Ayant repris connaissance, Snell demanda: "Qu'est-ce que j'ai fait?" "Que font ces hommes là ici?" "Le blessé est dans un état très précaire, et on a peu d'espoir de lui sauver la vie."

INCENDIE A LACHUTE

Un incendie a éclaté jeudi dernier, riure la vieille église méthodiste servant depuis quelque temps de maison d'habitation.

Les flammes se sont communiquées à la maison de M. P. Lavoie, qui a été complètement détruite. La vieille église n'est plus qu'un amas de cendres. Les pertes, partiellement couvertes par des assurances, sont évaluées à \$10,000.

LE PAPE ET M. ZOLA

L'AUTEUR DE "LOURDES" DÉNONCÉ PAR SA SAINTÉTÉ

La dénonciation de "Lourdes", l'œuvre d'Emile Zola, par le pape, dans une lettre adressée à Mgr Ricard, a causé une profonde émotion dans les cercles catholiques en France. Cela est sensé indiquer que sa Sainteté fait, au sujet des miracles de Lourdes, un dogme de la foi. Il n'y a eu préalablement aucune déclaration précise à ce sujet. Zola se soucie peu de l'avis de la papauté, mais il a adressé le pape dans sa lettre, et parle du prochain ouvrage qu'il publiera, lequel aura pour titre "Rome". Il ira faire un long séjour à Rome avant de commencer cet ouvrage, et il cherchera à obtenir une audience du pape. Il dit, au sujet de "Lourdes", qu'il est tout à fait sincère et n'a mentionné que ce qu'il croyait vrai. "Lourdes" traite des scènes qui se passent dans le sanctuaire de ce nom. Il a été publié dans un grand nombre de journaux américains y compris le "New-York Herald." Mgr Ricard est, comme nous l'avons dit l'autre jour.

L'ARMÉE ET LE DIMANCHE

UNE DÉCISION IMPORTANTE

On vient de juger devant une cour martiale, à Fort Omaha, Nebraska, un procès qui a éveillé un vif intérêt dans les cercles militaires et parmi les partisans de la fameuse loi du dimanche dans toute l'étendue des États-Unis. Il s'agissait de déterminer la question de savoir si un militaire peut refuser de faire l'exercice le dimanche. Voici, d'ailleurs, les faits:

Un soldat, du nom de Cedarquist, refusa un dimanche de prendre part au tir à la cible, sous prétexte que cela portait atteinte à ses convictions religieuses. Là-dessus, le major Worth fit traduire Cedarquist devant une cour martiale qui le condamna à plusieurs années d'emprisonnement pour désobéissance à ses chefs. Mais, comme il fallait s'y attendre, les partisans de la loi du dimanche, y compris le congrèsman Grosvenor, de l'Ohio, protestèrent vivement et parvinrent à faire gracier Cedarquist.

Mais cela ne pouvait pas les satisfaire. Ils voulaient surtout faire établir que les soldats ne devaient pas faire l'exercice le dimanche, et faire punir sévèrement le major Worth, qui s'était permis de les faire tirer à la cible ce jour-là.

Les partisans de la loi du dimanche ont fini par déchanter dans les archives du département de la guerre un ordre donné le 15 novembre 1862 par le président Lincoln et prescrivant qu'on ne fit faire aux soldats que les travaux de nécessité le dimanche. Or, c'est pour contrevenir à cet ordre que le major Worth vient d'être traduit devant une cour martiale à Fort Omaha. Le procès a duré plusieurs jours; mais la cour, après une courte délibération, a acquitté le major Worth, parce qu'elle considéra l'ordre du président Lincoln comme n'étant plus en vigueur depuis longtemps.

LE CURE DE SAINT-EUSTACHE

OBSEQUES IMPOSANTS DE FEU M. L'ABBÉ GUYON

C'est samedi qu'ont eu lieu les funérailles de M. l'abbé Guyon, curé de St-Eustache. En dépit de la température malséante, on nous apprend qu'une grande foule y a assisté. On se pressait autour des restes mortels de celui qui pendant tant d'années a enseigné par sa parole et son exemple toutes les vertus chrétiennes.

Un grand nombre d'étrangers des autres paroisses du comté des Deux-Montagnes et du district de Terrebonne ont assisté au service funèbre, qui a été solennel. Mgr Fabre officiait pontificalement. Parmi les membres du clergé partis samedi matin de Montréal pour St-Eustache, on remarquait Mgr Fabre, Mgr Decelles, Dom Antoine, abbé mitré d'Okla, le chanoine Leblanc, les RR. M. L'abbé, supérieur du collège de l'Assomption, Lecours, curé de la Longue-Pointe, Bélanger, vicar de Ste-Cunégonde et R. Lamarche.

La plupart des curés de la région, les messieurs du séminaire de Ste-Thérèse, etc., sont allés rendre un dernier hommage d'estime et d'admiration au vénérable défunt.

UN JEUNE DOCTEUR SAUVAGE D'OKA ASSASSINE A ST-REGIS

PAR SA FEMME ET SES ENFANTS

Le villa sauvage d'Oka vient d'être plongé dans un profond énoi par la nouvelle tragique qui lui est venue hier, de Summerstown, Ont., qu'un jeune docteur sauvage résidant à Oka venait d'être assassiné dans le quartier américain de St-Régis, où il y a une réserve sauvage. La femme de la victime demeurait à St-Régis et il paraît que pendant son sommeil sous le toit conjugal, le jeune docteur aurait été assassiné par un mépris, admirateur de sa femme.

Ce dernier aurait fendu le crâne de sa victime avec une hache.

Ensuite le meurtrier aurait traîné le cadavre dans une savane où il l'aurait caché.

Le lendemain matin, un autre sauvage découvrit l'horrible cachette.

Le meurtrier est disparu. On le croit caché dans les environs.

INCENDIE A LACHUTE

Un incendie a éclaté jeudi dernier, riure la vieille église méthodiste servant depuis quelque temps de maison d'habitation.

Les flammes se sont communiquées à la maison de M. P. Lavoie, qui a été complètement détruite. La vieille église n'est plus qu'un amas de cendres. Les pertes, partiellement couvertes par des assurances, sont évaluées à \$10,000.

EXPOSITION AGRICOLE

Liste des prix obtenus aux concours pour les meilleures cultures organisées par la Société d'Agriculture du comté de Wolfe:

EXHIBITION DES CHAMPS, SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE NO. 2, WOLFE, DIVISION DE WOTTON.

2 arpents prairies.—1er, Alfred Charland; 2e, P. O. Brady; 3e, P. M. Belisle; 4e, Esdras Belisle; 5e, Treflé Marcotte; 6e, F. Nault; 7e, Azarie Lemire.

Avoine.—1er, Arsène Goudreau; 2e, Joseph Bourque; 3e, Esdras Nault; 4e, Treflé Marcotte; 5e, La Geoffron; 6e, Bertius Phenix; 7e, Joseph Plamondon; 8e, Jos. Lemire; 9e, Eugène Lemire; 10e, Martel.

Gaudriole d'orge.—1er Honoré Goudreau; 2e Esdras Nault; 3e Jos. Bourque; 4e Uldéric Belisle; 5e Bertius Phenix; 6e Jos. Plamondon; 7e Jos. Lemire; 8e Eugène Lemire; 9e Arsène Goudreau; 10e Jos. Martel.

Patates.—1er P. O. Brady; 2e Jos. Corbeil; 3e Uldéric Belisle; 4e Nap. Corbeil; 5e La Geoffron; 6e Eugène Lemire; 7e Alf. Charland; 8e Jos. Mathieu.

Sarrasin.—1er J. E. Plamondon; 2e Yldred Charland; 3e Israël Laline; 4e Jos. Martel; 5e Treflé Marcotte; 6e C. C. Belisle.

Choux de Siam.—1er Moïse Lemire; 2e F. Nault; 3e Oct. Ducharme; 4e Isidore Gosselin; 5e C. C. Belisle.

300 plants de tabac canadien.—1er Jos. Bourque; 2e Uldéric Belisle; 3e Moïse Lemire; 4e Joachim Gosselin; 5e Israël Laline; 6e Jos. Paquin.

Jardin potager.—1er Paul Corbeil, fils; 2e Antoine Corbeil; 3e P. X. Mercier; 4e Charles Gosselin; 5e Jos. Mathieu; 6e Alfred Charland; 7e Esdras Belisle; 8e Stanislas Villancourt; 9e La Geoffron.

Carottes.—1er Jos. Mathieu; 2e F. Nault; 3e Azarie Lemire; 4e Isidore Gosselin; 5e P. X. Mercier; 6e Israël Gosselin.

Fourrage vert.—1er La Geoffron; 2e Jos. Plamondon; 3e Isidore Gosselin; 4e Uldéric Belisle; 5e Azarie Lemire; 6e Nap. Corbeil; 7e P. M. Belisle; 8e Joachim Gosselin; 9e Jos. Bourque; 10e F. Nault.

Lin.—1er Charles Guimond; 2e Alfred Charland; 3e Isidore Gosselin; 4e Stanislas Villancourt; 5e Joachim Gosselin; 6e Jos. Lemire.

10 Août 1894.

ADRIEN GEOFFRON, Juge.

JOSEPH BOURQUE, Secrétaire Trés.

EXHIBITION DES CHAMPS, SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE NO. 2, WOLFE, DIVISION DE ST-CAMILLE, RAM SUD, ST-ADRIEN ET HAM NORD

2 arpents prairies.—1er Aimé Raiche, St. C.; 2e Noël Paré, St. C.; 3e G. O. Beaubien, St. C.; 4e Zép. Godbout, St. C.; 5e Nap. Couture, H. S.; 6e La Proulx, St. C.; 7e J. B. Sinotte, St. C.

2 arpents d'avoine.—1er Aimé Raiche, St. C.; 2e Eug. Proulx, St. C.; 3e Dame Joseph Têtu, St. C.; 4e G. O. Beaubien, St. C.; 5e La Roy, St. C.; 6e Adrien Geoffroi, St. C.; 7e Ignace Dion, H. S.; 8e Augustin Provencal, St. A.; 9e Noël Paré, St. C.; 10e Zép. Godbout, St. C.

2 arpents d'orge.—1er Aimé Raiche, St. C.; 2e Eug. Proulx, St. C.; 3e Dame Joseph Têtu, St. C.; 4e G. O. Beaubien, St. C.; 5e La Roy, St. C.; 6e Adrien Geoffroi, St. C.; 7e Ignace Dion, H. S.; 8e Augustin Provencal, St. A.; 9e Noël Paré, St. C.; 10e Zép. Godbout, St. C.

1 arpent patates.—1er La Proulx, St. C.; 2e G. O. Beaubien, St. C.; 3e A. Geoffroi, St. C.; 4e Z. Godbout, St. C.; 5e Aimé Raiche, St. C.; 6e Henri Desjarlais, St. C.; 7e Antoine Devin, St. C.

1 arpent sarrasin.—1er Aimé Raiche, St. C.; 2e Alfred Bellesse, St. A.; 3e Zép. Godbout, St. C.; 4e Louis Proulx, St. C.; 5e Augustin Provencal, St. A.; 6e Octave Geoffroi, St. C.

4 arpents choux de Siam.—1er Louis Roy, St. C.; 2e Aimé Raiche, St. C.; 3e Zép. Godbout, St. C.

200 pieds tabac Canadien.—1er Cyrille Doucet, H. S.; 2e Antoine Devin, St. C.; 3e La Proulx, St. C.; 4e Aimé Raiche, St. C.; 5e Louis Roy, St. C.; 6e Augustin Provencal, St. A.

Jardin potager.—1er Cyrille Doucet, H. S.; 2e Dame Joseph Têtu, St. C.; 3e Adrien Geoffroi, St. C.; 4e Zép. Godbout, St. C.; 5e Oct. Geoffroi, St. C.; 6e La Proulx, St. C.; 7e Ernest Gouin, St. C.; 8e Ignace Dion, H. S.; 9e J. H. Crépéan, St. C.

4 arpents carottes.—1er Aimé Raiche, St. C.; 2e O. Dion, H. S.

1 arpent fourrage vert.—1er Alfred Bellesse, St. C.; 2e Noël Paré, St. C.; 3e J. B. Sinotte, St. C.; 4e Ernest Gouin, St. C.; 5e O. Dion, H. S.

4 arpents lin.—1er Aimé Raiche; 2e Adrien Geoffroi; 3e Ernest Gouin; 4e La Roy; 5e Augustin Provencal.

Abréviation des résidences des gagnants:

St. C., St. Camille; H. S., Ham Sud; St. A., St-Adrien.

JOSEPH BOURQUE, Sec. Trés.

Wotton, le 18 août 1894.

DEUX DRAMES

SUR L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD

Charlottetown, I. P. E.—M. Walter Hogg, de Wilmot Valley, cultivateur, a été éventré par un taureau, samedi après midi.

—L'autre jour, le nommé William McMillan et deux de ses amis rendaient visite à M. James McNeill, un vieux célibataire de Wood Island, et s'amusaient à l'agacer. A bout de patience, McNeill déchargea son fusil sur McMillan qui, horriblement blessé à l'abdomen, succomba le lendemain après une terrible agonie. McMillan était âgé de 25 ans, et McNeill de 75.

L'HISTOIRE D'UN JUGE

L'hon. John M. Rice raconte comment il fut guéri de sciatisme.—Infirmité pendant six ans.

L'hon. John M. Rice, de Louisiane, comté Lawrence, Kentucky, a pendant plusieurs années, représenté les intérêts du comté de l'Etat où il est né aux législatures de Frankfort et Washington et jusqu'à ce qu'il se retira de la vie publique, il figura avec distinction dans les cercles politiques et judiciaires. Il y a quelques jours, un reporter du "Kentucky Post" alla voir le juge Rice qui, de la manière suivante, relate l'histoire des causes qui amenèrent son renoncement à la vie publique: "Il y a juste à peu près six ans que j'eus une attaque de rhumatisme, peu sensible dès l'abord, mais bientôt se développant en sciatisme, qui commençait par des douleurs aiguës aux hanches, s'étendant graduellement jusqu'aux pieds. Mon état empira tellement que je perdis complètement l'usage de mes jambes et, ensuite, le foie, les reins et la vessie, de fait, tout mon système devint dérangé. J'essayai le traitement de plusieurs médecins mais ne recevant d'eux aucun bénéfice durable, je partis pour les Sources chaudes d'Arkansas. Je ne retirai pas de grands bénéfices par les quelques mois que je passai là et je revins chez moi. En 1891, je me rendis aux Sources chaudes de Wakeshaw, Wis. Je restai là pendant quelque temps, mais sans amélioration. Je retournai de nouveau chez moi, mais cette fois, avec aucune espérance de revenir à la santé. Les muscles de mes membres étaient maintenant réduits, par l'atrophie, à de vraies cordes. Les douleurs sciatiques me tourmentaient terriblement, mais ce fut l'état anormal de mon foie qui me fit sentir que ma vie s'éteignait graduellement. Les médecins m'abandonnèrent après avoir essayé vainement de tous les remèdes et je n'avais plus rien qu'à me résigner patiemment au destin qui m'attendait.

"Je me souciais dans cet état, presque entièrement par la force des stimulants, jusqu'au mois d'avril 1893. Un jour, je vis une annonce pour les Pilules Rosses du Dr Williams pour les personnes pâles. C'était du nouveau pour moi et comme une drogue de plus après tant d'autres je ne pouvais pas me faire de mal, je résolus d'essayer les Pilules Rosses. L'effet des pilules fut merveilleux, et je pus bientôt manger avec cœur, chose que je n'avais pas faite depuis bien des années. Le foie commença à accomplir ses fonctions et il a continué à en agir ainsi depuis. Sans aucun doute, les pilules m'ont sauvé la vie et quelque je ne sois jamais la notoriété, je ne puis m'empêcher de donner ce témoignage sur leur valeur."

Les Pilules Rosses du Dr Williams sont vendues par tous les marchands ou envoyées franc de port, sur réception du prix (\$50 cents la boîte ou six boîtes pour \$2.50) en s'adressant à la Dr Williams' Medicine Company, Brockville, Ont., ou Schenectady, N. Y.

PARADOXES ET VERITES

On risque peu à être indulgent; beaucoup à ne l'être pas.

L'abbé B. J. V.

La crainte de faire souffrir qui nous aime est forte contre notre devoir et impuissante contre notre passion.

Eugène MARBEAU.

Le plus timide oisble sa timidité, le plus vain son orgueil, le plus malheureux sa misère, dès qu'il est assez occupé d'un autre pour oublier soi-même.

Eugène MARBEAU.

Montrer du cœur, même si l'on n'en a pas, est encore une des meilleures façons d'avoir de l'prit.

Edmond THIAUDIERE.

LE LIGNEMENT MINARD GUERIT LA DIPHTHERIE.

LECONTE DE LISLE

Leconte de Lisle a toujours eu la réputation d'être le

MONTREAL, 1 SEPTEMBRE 1894

AGRICULTURE

Le chardon russe ou herbe roulante de Russie

Des échantillons incontestables de cette terrible peste des Etats-Unis du Nord-Ouest, ayant été envoyés du Manitoba, l'honorable ministre de l'Agriculture, qui se trouve à l'heure actuelle au Canada, a pu constater que ce chardon russe est une véritable peste pour les cultivateurs de ce pays.

Cette plante fleurit en juillet et août, et ses graines mûrissent en septembre et octobre. Les graines ont de un douzième à un seizième de pouce de diamètre et est d'un gris sombre. Si l'enveloppe mince est enlevée, elle apparaît d'une forme spirale comme à la fig. 3b.

MESURES A PRENDRE POUR ARRÊTER LA MARCHÉ DE LA PESTE

Ceci est une question qui intéresse chaque habitant et chaque cultivateur de l'Ouest, et ce n'est qu'en se coalisant pour détruire cette herbe partout où elle se trouve que l'on réussira à combattre effectivement ce grand danger.

D'abord, qu'il soit bien compris que le chardon russe peut certainement être extirpé, à condition que tous coopèrent à cette fin. C'est une plante annuelle et croît de la graine chaque année. Le grand moyen de destruction est le vent. En hiver, la grande plante se sépare de ses racines, et de venue herbe roulante elle est emportée à travers la prairie, semant ses graines partout où elle va.

La jeune plante est d'abord tendre et fragile, elle est aisément détruite par la houe, la charrue ou la scarificateur, une forte moisson peut aussi l'étrangler entièrement ou bien l'affaiblir à un tel point qu'elle ne puisse croître assez forte pour venir l'herbe roulante. Les graines germent librement après le labour, et à l'automne de la moutarde et de quelques autres plantes, elles ne retiennent pas leur vitalité pendant des années quand elles sont recouvertes de terre. Ainsi, comme dit le professeur Hayes, du Minnesota, si toutes les plantes qui sont assez grandes pour être chassées par le vent sont empêchées de mûrir, il ne sera pas difficile de les extirper de chaque ferme.

Les terres incultes, les bords des routes et les levées de chemins, de fer doivent surtout être surveillés, car c'est là où la plante se propage, et c'est là aussi sans doute, que longtemps après que la peste aura été subjuguée sur les terres arables, quelques plantes parviendront à maturité, inaperçues et sans frein, et partiront de ces endroits négligés pour aller infecter de nouveaux champs qui se avaient été débarrassés. Toutes les terres incultes, ou les terres exposées à l'étré, devraient autant que possible être binées jusqu'au mois d'août; après cette époque, disent ceux qui ont étudié le sujet aux Etats-Unis, le chardon russe n'a plus de chance de pousser et de mûrir ses graines.

Si l'on s'aperçoit au Manitoba et dans les Territoires du Nord-Ouest que cette plante ne mûrit pas avant la moisson, alors la coupe du grain suivie d'un labour d'automne aura dans une grande mesure l'effet de la détruire dans les champs, et diminuera l'impact de la tâche de la subjuguer.

Toute graine de semence doit être soigneusement examinée et nettoyée de toute graine de mauvaise herbe avant d'être semée.

Vu que tous échantillons peuvent être envoyés au ministère "France de port", nous espérons que les cultivateurs par tout le pays qui découvriront des spécimens d'herbes qui leur sont inconnues, les expédieront de suite au botaniste, ferme expérimentale centrale, Ottawa, afin qu'il en soit fait une étude et un rapport.

JAMES FLETCHER, Botaniste.

WILLIAM SANDERS, Directeur.

Ottawa, 1er août 1894.

(Fermes Expérimentales.)

DE LA GÉNÉRATION EN DÉROGE

Ce procédé de croisement par les races indigènes, subit par le choix de reproducteurs possédant des aptitudes fixes et bien connues et se rapprochant le plus possible des amérations qu'on désire obtenir.

On choisira de préférence les mâles les mieux conformés et ayant des aptitudes reconnues; car il est notoire qu'ils apportent dans les croisements une influence prépondérante sur les femelles. C'est sur ce point que cette influence se fait sentir. On évitera, autant que l'on pourra, les accouplements consanguins trop répétés, et de temps en temps, on infusera un sang nouveau qui permet d'obtenir des produits possédant une plus grande richesse du sang et conséquemment une plus grande énergie.

A. LEBLANC, Ex-Vétérinaire.

(Progress Agricole.)

LE JUS DE TABAC

Sur l'invitation du ministre de l'Agriculture, des expériences ont été effectuées à l'école nationale d'agriculture de Grignon sur l'emploi du jus de tabac concentré pour la destruction des insectes.

On s'est servi de deux extraits: l'un pâteux, provenant de la manufacture de Châteaufort, l'autre liquide, provenant de la manufacture nationale de Paris.

L'action de ces deux liquides a été également efficace contre les diverses espèces de pucerons vivant sur les plantes cultivées; il a été constaté toutefois que l'effet n'est pas immédiat, mais qu'il est complet après vingt-quatre heures environ.

La liqueur préparée avec l'extrait pâteux possède une action toxique un peu plus énergique que la seconde. Dans tous les cas, le feuillage des plantes traitées n'a eu aucunement à souffrir. (Progress Agricole)

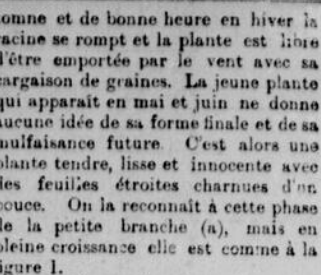


Fig. 1. Branche d'une plante mûre. Fig. 2. Jeune tige, montrant la nature des feuilles avant la floraison, et une seule graine grosse. Fig. 3. Détails grossis des graines, de la fleur et de la graine dont l'enveloppe a été enlevée.

LE CHARDON RUSSE

Le terrible chardon russe (Salsola Rabi Gregus), a été découvert par le professeur Macolin, le long de la ligne du C. P. R., près de Smith's Falls. Le professeur Macolin est d'opinion que la graine qui a produit cette plante a dû être transportée du Dakota dans les chars apportant du grain aux côtes de l'Atlantique. Il y a beaucoup de fret qui passe actuellement par Smith's Falls. Cette plante a bien poussé durant les cinq dernières années dans les Etats de l'Ouest, mais jusqu'à cette année où on l'a vue au Manitoba, elle était inconnue au Canada. Elle est à ce point nuisible qu'une loi affectant un million de piastres pour la destruction a été votée par le sénat des Etats-Unis. Elle n'est pas en germe aujourd'hui simplement parce qu'elle n'a pas été acceptée par la chambre des représentants.

LA RÉCOLTE DANS ONTARIO

Le département de l'agriculture du gouvernement d'Ontario a publié, son rapport trimestriel au sujet des récoltes.

Le blé d'automne a donné une très grande satisfaction; la température lui a été favorable et il a poussé dru. La quantité et la qualité ont été de première classe. Environ 29,503 acres ont été consacrées à cette céréale.

On reçoit des rapports variés sur le blé du printemps. Ce qui a poussé dans l'ouest, a beaucoup souffert de la sécheresse; d'un autre côté l'est a été d'une trop grande abondance de pluie. Somme toute, récolte mauvaise.

Il a été semé beaucoup plus d'orge qu'en 1893, mais toute proportion gardée la récolte n'a pas atteint la moyenne. Il y aura peu d'orge d'exportation.

La récolte des avoines a été seulement bonne. La récolte de l'est a été qu'un peu plus satisfaisante que la récolte de l'ouest. Le grain est un peu léger. Les pluies abondantes du printemps ont occasionné des dommages dans les terres basses.

Le rendement des pois sera moins grand que les années passées. Si l'on a un peu de pluie, les fèves seront abondantes; si la sécheresse continue, le rendement sera limité.

La récolte du foin sera de 1.30 tonne de l'acre. En 1893 il a été récolté 1.72 tonne de l'acre; en 1892, 1.74; en 1891, 0.94.

Le maïs a subi de grands dommages et on a dû à plusieurs endroits recommencer les semences. Le rendement sera d'un peu plus de la moitié de celui de l'année dernière.

Le même accident est arrivé aux pommes de terre.

Les pommes ne seront pas abondantes; les prunes sont assez abondantes; les pêches donneront satisfaction; le raisin sera peu abondant.

GRANDS MARCHEURS

ILS VEULENT FAIRE LE TOUR DU MONDE A PIED

Deux tramps d'un genre particulier arrivent probablement à Montréal samedi, pourvu que leurs forces ne les abandonnent pas. Ils sont arrivés à Québec samedi dernier, à bord du "Parisien", de la ligne Allan. Ils ont l'intention de faire le tour du monde à pied. Le "Morning Post" de Liverpool, signé par le gérant de la ligne Allan, dit qu'ils ont en leur possession des individus nommés Samuel Wilcox et Horace York, qui sont venus leur faire visite et qu'ils doivent voir à ce qu'ils arrivent sains et saufs. Le bien-venue la plus cordiale attend les marcheurs. M. Wilcox a déjà marché de Liverpool à Liverpool et ne paraît pas souffrir de son odyssée, et si son voyage à pied par la voie du Pacifique, de Québec à Vancouver (3,000 milles), ne le fatigue pas plus, tout porte à croire qu'il réussira à se rendre à Yokohama et à Hong-Kong. Le journal souhaite tout le succès possible aux deux amis dans leur nouvelle entreprise.

UN BAIN FATAL

UN ENFANT DE 13 ANS NOYÉ

Samedi dernier, le jeune Antoine Moreau, de la rue des Manufactures, et âgé de 13 ans, se baignait dans le canal de renvoi, quartier St-Gabriel, en compagnie d'un camarade âgé de 7 ans, lorsqu'il perdit pied tout à coup, ayant rencontré un trou, et disparut sous l'eau. Des employés de l'acqueduc se portèrent à son secours; mais il était mort quand ils le retrouvèrent. Le cadavre a été transporté à la morgue où, le coroner McMahon a tenu une enquête à ce sujet. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, tout en manifestant le regret que les employés de l'acqueduc n'aient pas empêché les enfants de se baigner à cet endroit dangereux et en manifestant le désir que ces employés reçoivent des ordres en conséquence.

LA Foudre

SUR UN MAGASIN DE ST-SCHOLASTIQUE

Vers sept heures et demie, samedi dernier, le tonnerre est tombé sur l'arrière-magasin de M. P. Raymond, à St-Scholastique.

La foudre a léché la cheminée et est pénétrée par le toit pour aller ensuite jouer dans la vaisselle et sortir enfin par une croisée.

Le feu qui venait de se déclarer, fut immédiatement éteint.

Madame Raymond qui était à quelques pas de la vaisselle mise en bouillie par le tonnerre a failli mourir de peur.

Les dommages ne sont pas considérables.

LE LIGNEMENT MINARD EST LE MEILLEUR.



Fig. 1. Branche d'une plante mûre. Fig. 2. Jeune tige, montrant la nature des feuilles avant la floraison, et une seule graine grosse. Fig. 3. Détails grossis des graines, de la fleur et de la graine dont l'enveloppe a été enlevée.

LE CHARDON RUSSE

Le terrible chardon russe (Salsola Rabi Gregus), a été découvert par le professeur Macolin, le long de la ligne du C. P. R., près de Smith's Falls. Le professeur Macolin est d'opinion que la graine qui a produit cette plante a dû être transportée du Dakota dans les chars apportant du grain aux côtes de l'Atlantique. Il y a beaucoup de fret qui passe actuellement par Smith's Falls. Cette plante a bien poussé durant les cinq dernières années dans les Etats de l'Ouest, mais jusqu'à cette année où on l'a vue au Manitoba, elle était inconnue au Canada. Elle est à ce point nuisible qu'une loi affectant un million de piastres pour la destruction a été votée par le sénat des Etats-Unis. Elle n'est pas en germe aujourd'hui simplement parce qu'elle n'a pas été acceptée par la chambre des représentants.

LA RÉCOLTE DANS ONTARIO

Le département de l'agriculture du gouvernement d'Ontario a publié, son rapport trimestriel au sujet des récoltes.

Le blé d'automne a donné une très grande satisfaction; la température lui a été favorable et il a poussé dru. La quantité et la qualité ont été de première classe. Environ 29,503 acres ont été consacrées à cette céréale.

On reçoit des rapports variés sur le blé du printemps. Ce qui a poussé dans l'ouest, a beaucoup souffert de la sécheresse; d'un autre côté l'est a été d'une trop grande abondance de pluie. Somme toute, récolte mauvaise.

Il a été semé beaucoup plus d'orge qu'en 1893, mais toute proportion gardée la récolte n'a pas atteint la moyenne. Il y aura peu d'orge d'exportation.

La récolte des avoines a été seulement bonne. La récolte de l'est a été qu'un peu plus satisfaisante que la récolte de l'ouest. Le grain est un peu léger. Les pluies abondantes du printemps ont occasionné des dommages dans les terres basses.

Le rendement des pois sera moins grand que les années passées. Si l'on a un peu de pluie, les fèves seront abondantes; si la sécheresse continue, le rendement sera limité.

La récolte du foin sera de 1.30 tonne de l'acre. En 1893 il a été récolté 1.72 tonne de l'acre; en 1892, 1.74; en 1891, 0.94.

Le maïs a subi de grands dommages et on a dû à plusieurs endroits recommencer les semences. Le rendement sera d'un peu plus de la moitié de celui de l'année dernière.

Le même accident est arrivé aux pommes de terre.

Les pommes ne seront pas abondantes; les prunes sont assez abondantes; les pêches donneront satisfaction; le raisin sera peu abondant.

GRANDS MARCHEURS

ILS VEULENT FAIRE LE TOUR DU MONDE A PIED

Deux tramps d'un genre particulier arrivent probablement à Montréal samedi, pourvu que leurs forces ne les abandonnent pas. Ils sont arrivés à Québec samedi dernier, à bord du "Parisien", de la ligne Allan. Ils ont l'intention de faire le tour du monde à pied. Le "Morning Post" de Liverpool, signé par le gérant de la ligne Allan, dit qu'ils ont en leur possession des individus nommés Samuel Wilcox et Horace York, qui sont venus leur faire visite et qu'ils doivent voir à ce qu'ils arrivent sains et saufs. Le bien-venue la plus cordiale attend les marcheurs. M. Wilcox a déjà marché de Liverpool à Liverpool et ne paraît pas souffrir de son odyssée, et si son voyage à pied par la voie du Pacifique, de Québec à Vancouver (3,000 milles), ne le fatigue pas plus, tout porte à croire qu'il réussira à se rendre à Yokohama et à Hong-Kong. Le journal souhaite tout le succès possible aux deux amis dans leur nouvelle entreprise.

UN BAIN FATAL

UN ENFANT DE 13 ANS NOYÉ

Samedi dernier, le jeune Antoine Moreau, de la rue des Manufactures, et âgé de 13 ans, se baignait dans le canal de renvoi, quartier St-Gabriel, en compagnie d'un camarade âgé de 7 ans, lorsqu'il perdit pied tout à coup, ayant rencontré un trou, et disparut sous l'eau. Des employés de l'acqueduc se portèrent à son secours; mais il était mort quand ils le retrouvèrent. Le cadavre a été transporté à la morgue où, le coroner McMahon a tenu une enquête à ce sujet. Le jury a rendu un verdict de mort accidentelle, tout en manifestant le regret que les employés de l'acqueduc n'aient pas empêché les enfants de se baigner à cet endroit dangereux et en manifestant le désir que ces employés reçoivent des ordres en conséquence.

LA Foudre

SUR UN MAGASIN DE ST-SCHOLASTIQUE

Vers sept heures et demie, samedi dernier, le tonnerre est tombé sur l'arrière-magasin de M. P. Raymond, à St-Scholastique.

La foudre a léché la cheminée et est pénétrée par le toit pour aller ensuite jouer dans la vaisselle et sortir enfin par une croisée.

Le feu qui venait de se déclarer, fut immédiatement éteint.

Madame Raymond qui était à quelques pas de la vaisselle mise en bouillie par le tonnerre a failli mourir de peur.

Les dommages ne sont pas considérables.

LE LIGNEMENT MINARD EST LE MEILLEUR.

NOUVELLES DES ETATS-UNIS

PIERRE MONSTRE

Une pierre monstre a été minée aux carrières de M. Israel Picard, sur l'Avenue Est à Fall River.

Elle mesure 100 pieds de longueur, 9 pieds d'épaisseur et 33 pieds de largeur. Son poids, calculé d'après la pesanteur ordinaire du pied cube de pierre, est évalué à 258,000 livres.

TERRIBLE CATASTROPHE

Une terrible explosion de feu grisou a eu lieu dans une des allées latérales de la mine Franklin à Seattle, état de Washington où 62 mineurs étaient à l'ouvrage. De ce nombre 37 ont été tués. On a retrouvé tous les corps.

Les dommages à la mine sont peu importants. Les corps des victimes sont carbonisés et méconnaissables.

NEW HAMPSHIRE

Quatre cents tisserands, employés à la fabrique China, à Suncook, ont quitté leurs métiers, la semaine dernière, à la grande surprise des contre-maitres. Suivant l'exemple des manufacturiers de Fall River, le gérant Jewell avait ordonné une réduction dans les gages de 10 pour cent, et dans cette mesure qui a engendré la grève. On prétend que toutes les fabriques d'importance, trois en nombre, seront obligées de fermer leurs portes, dans le cas assez probable où les employés savienseraient de cesser l'ouvrage.

MASSACHUSETTS

Les ouvriers des filatures de New-Bedford (Massachusetts), au nombre de onze mille environ, étaient mis récemment en grève parce qu'on voulait leur imposer une réduction de salaire, cette grève vient de prendre des proportions imprévues et pourrait bien s'étendre à tous les Etats de la Nouvelle-Angleterre.

A Fall River, deux mille cinq cents tisserands environ s'étant mis en grève à leur tour, à l'exemple de ceux de New-Bedford, tous les filateurs faisant partie de la Manufacturers' Association, ont décidé de fermer leurs établissements pour une période indéfinie. Il en résulte que 25,000 ouvriers et ouvrières en tout, vont se trouver sans travail à Fall River seulement.

MARLBORO

M. Jean Baptiste Desmarais, vieux citoyen de cette ville a été trouvé mort dans le sous-sollement de la maison de son fils Octave Desmarais, la semaine dernière. M. Desmarais était à rentrer du bois dans le sous-sollement.

Quelqu'un étant venu pour le voir, le trouva étendu sur le dos et sans vie. On manda en toute hâte le médecin de la ville, le Dr. Hoit, qui constata que le vieillard était mort de vieillesse. Il était âgé de 87 ans, et il laisse trois fils pour déplorer sa perte. Les funérailles ont eu lieu, à l'église Sainte-Marie, où un grand concours de parents et d'amis s'étaient rendus pour assister au service funéraire qui fut chanté par le révérend J. O. Genest.

LE MYSTÈRE DE ST-REGIS

DISPARITION DE TROIS SAUVAGES

Les Sauvages de St-Regis sont dans la consternation. Trois personnes, deux hommes et une femme, ont mystérieusement disparu et l'on croit qu'elles ont été assassinées.

Dans un champ on a trouvé des traces de sang sur l'herbe.

On a suivi les traces sur la route par où les corps des victimes ont été traînés dans une cachette temporaire dans la forêt, d'où les assassins les ont chargés sur une voiture pour les transporter à la rivière.

On a aussi retrouvé la hache ensanglantée qui a servi au crime et les restes brûlés d'un chien de femme et d'une paire de souliers.

Une des victimes est une sauvagesse nommée Marie Anne-Lefrançois dont le mari était revenu à St-Regis après une longue absence. Lefrançois parlait d'aller chercher du travail dans les environs. Tous deux n'ont pas été revus depuis mardi. La troisième victime est un sauvage nommé Louis Pano dont le femme avait à tort ou à raison excitée la jalousie de son mari.

Des voisins disent qu'ils ont entendu des cris dans le champ où l'on suppose que le crime a été commis.

Une enquête au lieu et il a été découvert à part les faits relatés ci-dessus, qu'un homme, conduisant un véhicule dont les roues venaient d'être lavées, a été rencontré. Une des roues paraissait encore tachée de sang.

Le même individu a été vu mercredi matin dans le champ où le crime a été commis, cherchant à couvrir de broussailles les taches de sang sur l'herbe.

Dernier détail, l'individu était un des amis de Mue Pano.

Toutes les personnes impliquées dans cette affaire sont des sauvages.

LA Foudre

SUR UN MAGASIN DE ST-SCHOLASTIQUE

Vers sept heures et demie, samedi dernier, le tonnerre est tombé sur l'arrière-magasin de M. P. Raymond, à St-Scholastique.

La foudre a léché la cheminée et est pénétrée par le toit pour aller ensuite jouer dans la vaisselle et sortir enfin par une croisée.

Le feu qui venait de se déclarer, fut immédiatement éteint.

Madame Raymond qui était à quelques pas de la vaisselle mise en bouillie par le tonnerre a failli mourir de peur.

Les dommages ne sont pas considérables.

LE LIGNEMENT MINARD EST LE MEILLEUR.

CHRONIQUE DE L'INTERIEUR

District de Québec

M. Neuville Belleau, fils du coroner Belleau, vient d'être promu par la banque Union au bureau de Montréal.

Le bureau de commerce de Québec reprend la question de la construction d'un pont sur le St-Laurent, à Québec.

Le nombre des touristes est toujours très considérable en cette ville. Les hôtels regorgent de monde. Sans l'aide des étrangers qui jettent de l'argent dans le commerce de détail et les petites industries, la situation ne serait pas couleur de rose à Québec.

La perspective est même désolante pour l'hiver prochain. Pas un seul travail public encore en vue pour les classes ouvrières. Et les ouvriers sans travail se comptent par centaines sur les rues de la basse-ville et la terrasse, lieu si propice à une douce flânerie.

La construction est presque entièrement arrêtée en ville, et sans les ouvrages extérieurs, les architectes seraient presque inoccupés.

M. Elzéar Bédard, gérant du "Courrier du Canada", est mort en quelques heures d'une attaque de paralysie cérébrale.

Un triste drame s'est déroulé il y a quelques jours à St-Jean Port-Joli, dans le comté de l'Islet. Mme Blaise Gagnon, née Caroline Gagné, âgée de 30 ans, affligée d'un dérangement cérébral et dont la manie était de se croquer la main, s'est suicidée en avalant une dose de ver de Paris pendant la nuit. La malheureuse a survécu jusqu'au matin à huit heures après avoir enduré des souffrances atroces. Avant de mourir elle a reçu les secours de la religion et a avoué qu'elle avait de longue date prémédité son suicide.

Des balles ont été tirées dans les fenêtres de l'hôtel de ville. On a failli tuer M. Wright, du bureau du trésor. Québec fait parler de lui depuis quelque temps.

District d'Ottawa

M. N. A. Belcourt a été assermenté comme avocat de la Couronne et greffier de la paix. Il a pris possession de sa charge. M. W. D. Less, greffier intermédiaire, devient son assistant.

En Louisvillle

Albert Brasseur âgé de 23 ans, a été tué jeudi dernier à la fonderie Desjardins par un fragment de roue à émeri qui s'est rompu.

Un incendie désastreux s'est déclaré vers cinq heures et demie dimanche soir, dans des piles de bois, au nord du chemin Richmond à l'ouest de cette. Ce bois appartenait aux M. Booth. A huit heures, du soir, le feu était dans toute son activité et jetait une lueur lugubre aux alentours. Environ 250 piles de planches et de madriers, plusieurs chars du Canada Atlantique, et quelques maisons ont été détruits.

Les pompiers ont lutté avec un grand désavantage contre la marche envahissante des flammes, à cause de la distance considérable pour placer les boyaux et du manque d'eau dans les environs. En effet ce village de Rochester est très imparfaitement protégé contre l'incendie. N'eût-ce été la direction contraire du vent, qui soufflait vers le village, on aurait vu conflagration sans précédent à annoncer.

L'espace sur lequel le feu a promené ses ravages couvre une étendue de dix acres. Environ huit millions de pieds de bois ont été détruits. Plusieurs chars remplis de bois pour l'exportation, l'école publique de la rue Cedar, et cinq ou six maisons, voilà le bilan des pertes subies dans cette incendie, dont on ne connaît pas encore l'origine. Les pertes sont environ \$150,000.

M. Booth a vu il y a quelques semaines l'incendie dévorer ses magnifiques moulins de Chaudière. L'opinion générale est que ces deux incendies sont l'œuvre de mains criminelles.

District de Trois Rivières

L'acqueduc de Louisvillle vient d'être vendu à une compagnie de Montréal pour la somme de \$30,000.

La corporation de Louisvillle, aurait pu paraître, il en faire l'acquisition pour une somme de \$27,000, mais certaines personnes ont empêché l'opération. Le maire Gravel était en faveur de l'achat par la corporation.

District d'Arthabaska

Warwick

Jeudi le 30 août 1894, a eu lieu le congrès agricole du comté d'Arthabaska. A 9 heures a eu lieu, messe solennelle. Sermon par Mgr Gravel, évêque de Nicolet. Procession de l'église jusqu'au lieu du pique-nique. A 1 heure p.m. présentations d'adresses à Mgr Gravel et à l'hon. ministre de l'Agriculture.

Arthabaskaville

La succursale de la Banque Jacques-Cartier, a payé, la semaine dernière, la somme de 15,000 aux propriétaires de fromageries pour le fromage de la dernière quinzaine de juillet, vendu dans ce village. Ce chiffre est très encourageant et doit stimuler l'ardeur de nos agriculteurs.

District de Chicoutimi

St-Anne de Chicoutimi

Trois femmes sont récemment tombées au fond d'un précipice d'une hauteur de 30 pieds pendant qu'elles ramassaient des bleuets. Ce sont mesdames J. Tremblay, H. Dufour et J. Renard.

Mme Tremblay n'a repris connaissance qu'au bout de douze heures après l'accident.

Toutes trois sont sous les soins des médecins.

SPOTS
AKO
BLEMISHES
CAUSED BY
BAD BLOOD
CURED BY
B.B.B.

DEAR SIR, I am thankful to B.B.B. because I am at day strong and well through its wonderful blood cleansing powers. I was troubled with scrofulous spots and blemishes all over my body and was advised to try Burdock Blood Bitters. I took one bottle, with great benefit, and can positively say that before I had taken half of the second bottle I was

PERFECTLY CURED.

I am so pleased to be strong and healthy again by the use of B.B.B. and I can strongly recommend it to everybody.

LORENZO PELISTON, Sydney Mines, C.B.

LA POTENCE

LA DERNIERE EXECUTION AU CANADA

Hugh Lynn a été pendu à Vancouver, pour le meurtre de John Green et The Taylor, de l'île Salvary.

Les deux victimes furent trouvées le 29 octobre 1893 dans le magasin de J. Green. Chacune d'elles avait un fusil déchargé et l'on crut d'abord qu'elles s'étaient tuées réciproquement. Cependant on découvrit peu après que Lynn était disparu en compagnie d'une femme, emportant plusieurs objets appartenant à M. Green. Il fut arrêté et subit son procès pour le double assassinat de Green et Taylor. Il fut trouvé coupable et recommandé à la clémence de la cour. Mais, comme on le voit, cette recommandation n'a pas été écoutée et Lynn a expié son crime sur l'échafaud.

CULTIVATEUR VOLE

VICTIME DE SA GÉNÉROSITÉ

Mercer dit matin, M. Pierre Larouche, cultivateur de St-Martin, éprouva une désagréable surprise. La veille au soir, il avait trouvé un étranger dans ses bâtiments. Il lui avait généreusement offert l'hospitalité de son toit, mais l'homme l'avait remercié avec un air de reconnaissance très rassurant. Il était boiteux, fatigué, épuisé de sa marche du jour, et il se retirait, disait-il, trop heureux de dormir sur la paille, avec la permission du maître. Il n'y avait aucun danger de feu, d'ailleurs, puisqu'il ne fumait pas; bref M. Larouche lui permit de passer la nuit dans sa grange.

Le propriétaire de la ferme crut prudent toutefois de cacher dans la taserie de grains, un harnais tout neuf, par trop exposé à la vue, de même qu'une couverture de cheval et un fouet. M. Larouche fut bien étonné le lendemain de ne plus trouver ni homme, ni harnais, ni rien de ce qu'il avait caché. On est à la recherche du coup

MONTREAL, 1 SEPTEMBRE 1894

L'HON. M. LAURIER

A BRAMPTON

Le 21 du mois d'août, M. Laurier et ceux qui l'accompagnent se sont rendus à Brampton, chef-lieu du comté de Peel, Ontario.

Une grande foule s'est rendue au débarcadère pour saluer M. Laurier. Il y avait six fanfares conduisant les drapeaux des divers cantons de cette région. Sur l'estrade il y avait trois à quatre cents dames. Il y avait au total quatre mille personnes dans l'auditoire.

M. Graham, président de l'association de réforme, occupait le siège présidentiel.

Les orateurs firent d'abord M. M. Featherstone, Smith, M. P. P. Temple, M. P. Innes, M. P. Bain, M. P. et l'hon. G. W. Ross, ministre de l'éducation dans le cabinet Mowat. Puis une adresse fut présentée à l'hon. M. Laurier, l'orateur du jour. Après avoir développé le programme libéral, M. Laurier déclara énergiquement la corruption du parti conservateur. Il fit voir que les torys copiaient leur politique fiscale sur celle des Etats-Unis, pendant que le parti libéral préférait suivre l'exemple qui nous est donné par la mère-patrie et donner à notre pays une plus grande liberté de commerce.

M. Choquette, député de Montmartre, fit ensuite un éloquent discours en français et fut suivi de M. Fisher, Elgar, Sutherland et Campbell. Dans la soirée M. Laurier et ses amis sont partis pour North Bay.

A NORTH BAY

La tournée de l'honorable M. Laurier continue à North Bay, où il a été reçu à la gare par une foule nombreuse et a été conduit à l'hôtel de ville où une adresse de bienvenue lui a été présentée par le maire. Après une brillante réception de M. Laurier, il y a eu une réception durant laquelle bon nombre de citoyens ont été présentés au chef libéral et à Mme Laurier, qui accompagnent son mari dans son voyage.

Dans l'après-midi, une assemblée a eu lieu au Palace Hotel, à laquelle ont pris part cinq cents personnes ont assisté aux discours pendant plus de trois heures.

M. Longhrin, représentant libéral, a ouvert l'assemblée. M. Lévesque, qui a parlé ensuite, a parlé en français et a exprimé ses quelques mots la confiance que les Canadiens-français de ce comté éprouvaient pour le parti libéral et pour son chef.

M. M. Murray, S. A. Fisher, de Brock, et M. Wilson, de Lincoln, ont aussi parlé pendant quelques minutes. Deux discours furent présentés à M. Laurier, l'un par les libéraux anglais, l'autre au nom des libéraux canadiens-français. M. Laurier a répondu en français et en anglais. Il fut reçu avec beaucoup d'enthousiasme et fut félicité bien attentivement. Il traita la question commerciale et exposa la corruption extrême du gouvernement. Il déclara que le gouvernement libéral ferait des lois, abolirait l'acte du Cens, et veillerait que les contrats soient donnés et exécutés honnêtement.

M. Malock, Choquette et Sutherland ont ensuite exprimé leur confiance que la division électorale serait appelée prochainement à élire un député pour la première fois un libéral.

Après l'assemblée, un souper fut servi aux visiteurs dans le Rink et à 8 h. m., ils partirent pour Mattawa.

A MATTAWA

Cette place, qui compte environ 300 habitants, porte un nom indien qui signifie les fourches de la rivière. Elle est située sur la rive du même lac qui se jette à cet endroit dans le lac. La population, composée de grande partie de Canadiens-français d'Irlandais est essentiellement anglophone.

M. Laurier et sa suite sont arrivés à North Bay, jeudi soir vers neuf heures et demie et étaient attendus par une foule nombreuse.

Un millier de personnes ont accompagné M. Laurier depuis la gare du comté jusqu'à la résidence de M. Longhrin, M. P. P. Toutes les maisons des parcs étaient illuminées. On remarquait que les conservateurs avaient aussi illuminé leurs fenêtres à l'honneur de notre chef.

Vendredi après-midi, l'assemblée a eu lieu sur les terrains de la Société Agricole. La tribune principale était littéralement bondée de dames, et plus de 500 électeurs s'étaient rangés autour de la plate-forme dans leurs chaises ou leurs voitures.

M. Longhrin, M. Murray et M. Levesque ont dit quelques mots, puis M. Laurier a pris la parole et a montré comment l'argent si durement gagné par ces vaillants pionniers était gaspillé en boodlage et en corruption. Il a dit que les conservateurs étaient des hommes à des monopoles, et qu'ils avaient enfoncé dans les poches des Canadiens-français des tories en franchise vigoureuse. Il a dit que les Canadiens-français de ce comté ne pouvaient pas choisir leur candidat.

M. H. Timmins lui a ensuite répondu en français et en anglais. M. Laurier a répondu.

Après avoir remercié ses auditeurs pour leur attachement au libéralisme aux élections provinciales, il leur a demandé de continuer leurs efforts pour les élections fédérales. Il a traité la question des écoles et a répété ce qu'il a dit en chambre, en ajoutant qu'il n'avait rien à dire de plus ni à

retrancher. Il condamna l'indécision du gouvernement.

Il parla des économies à opérer et de la nécessité de purifier l'atmosphère politique, si c'était possible, au moyen du bulletin de vote.

L'assemblée se termina à cinq heures et poussa des hurrahs pour la Reine et pour Laurier.

Le soir, M. Longhrin reçut chez lui les visiteurs et un grand nombre de notables de la ville.

MORT DE L'HON. C. F. FRASER

L'hon. Christopher Finlay Fraser est mort à Toronto le 24 du mois d'août.

M. Fraser avait été le plus vieux collègue de Sir Oliver Mowat depuis l'arrivée de ce dernier à la tête des affaires dans l'Ontario. Il a occupé longtemps le poste de ministre des Travaux Publics, après avoir été secrétaire provincial. Et nous devons dire à sa louange que sa longue carrière administrative a été d'une intégrité sans tache. C'est sous sa direction que furent construits les édifices du gouvernement à Toronto et qu'un grand nombre d'autres entreprises publiques furent menées à bonne fin.

Comme homme politique, il était doué de belles et nobles qualités; c'était avant tout un homme d'énergie



Hon. C. F. Fraser

et de lutte, un débater puissant, respecté autant que redouté de ses adversaires. Dans le cours de la dernière session de la chambre d'assemblée d'Ontario, il voulut encore une fois prendre part aux débats de la législation, mais ses forces lui firent défaut.

On discutait à ce moment la loi Connée à l'effet de rendre facultatif le serment secret dans l'élection des commissaires d'écoles et l'hon. M. Fraser défendait énergiquement les intérêts de la minorité catholique, lorsque pris d'une faiblesse résultant de la maladie de cœur, il dut reprendre son siège et quelques jours plus tard remettre sa démission entre les mains de Sir Oliver. Adversaires et amis exprimèrent le regret profond que leur causait son départ de la vie politique.

Il fut ensuite nommé au poste d'inspecteur des bureaux d'enregistrement et c'est au retour d'une visite officielle dans le nord d'Ontario qu'il a trouvé mort dans les appartements qu'il occupait au palais du gouvernement.

Il était âgé de 55 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Brockville, dimanche, à trois heures.

En lui la province d'Ontario a perdu un serviteur fidèle et le pays entier une honnête et utile citoyen.

POLITIQUE ANGLAISE

Le parlement de la Grande-Bretagne s'est prorogé samedi. Les discours de clôture fait allusion à l'archevêque de la mer de Behring, à la conférence intercoloniale d'Ottawa, à l'augmentation des impôts et à la nécessité d'accroître la puissance de la marine anglaise.

Les membres du cabinet se sont immédiatement envolés des capitales. Il y a eu dimanche à Londres une grande démonstration contre la chambre des lords. On calcule que 70,000 hommes y ont pris part. Une résolution a été adoptée à l'effet de condamner la chambre des lords pour n'avoir pas assez nettement défini son attitude à l'endroit de la chambre.

Les difficultés entre la France et l'Angleterre au sujet de leurs possessions africaines sont en train de se régler.

LE CHEVAL DETECTIVE

La police de Chicago vient d'opérer une capture importante, celle de trois individus qu'on accuse d'un nombre incalculable de vols avec effraction. Le principal auxiliaire de la police dans cette arrestation a été un cheval, qu'un agent de police avait trouvé sur la voie publique attelé à une voiture contenant toute sorte de marchandises évidemment volées; à l'approche de l'agent, le conducteur de la voiture s'était enfui à toutes jambes. Conduit à la fourrière, le cheval a été, le lendemain, lâché dans les rues après avoir fait un long détour et parcouru environ trois milles à la fin par s'arrêter devant une écurie située derrière une maison de Wabash Avenue et s'est mis à hennir comme si les propriétaires de la loge ordinaire. Les agents de police qui avaient suivi le cheval dans ses pégrinations ont pénétré dans l'écurie et y ont trouvé près de \$2,000 de marchandises provenant sans aucun doute de vols. Une souricière a été établie et le soir même trois individus, les frères Boulert et la comédienne Bond, venaient s'y faire prendre. Ils ont été conduits à la prison et un bande de malfaiteurs dans les autres membres ne tarderont pas à être entre les mains de la police.

Sir Adolphe Caron partira de Liverpool le 6 septembre. Il sera donc en Canada vers le 15.

Question — Répondant avec une bourse électorale bien garnie!

SIR ADOLPHE

Sir Adolphe Caron partira de Liverpool le 6 septembre. Il sera donc en Canada vers le 15.

Question — Répondant avec une bourse électorale bien garnie!

Sir Adolphe Caron partira de Liverpool le 6 septembre. Il sera donc en Canada vers le 15.

Question — Répondant avec une bourse électorale bien garnie!

Sir Adolphe Caron partira de Liverpool le 6 septembre. Il sera donc en Canada vers le 15.

Question — Répondant avec une bourse électorale bien garnie!

Sir Adolphe Caron partira de Liverpool le 6 septembre. Il sera donc en Canada vers le 15.

Question — Répondant avec une bourse électorale bien garnie!

Sir Adolphe Caron partira de Liverpool le 6 septembre. Il sera donc en Canada vers le 15.

Question — Répondant avec une bourse électorale bien garnie!

Sir Adolphe Caron partira de Liverpool le 6 septembre. Il sera donc en Canada vers le 15.

L'AMI FRANCOIS

C'était bien le plus gai, le plus remuant, le meilleur des condisciples, celui que nous appelions dans l'intimité l'ami François.

Ami, certes, il l'était de tout le monde; sa bonne humeur, son aspect joyeux de paysan endimanché, sa tournure d'esprit légèrement caustique, mais sans raideur aucune, le faisaient rechercher de tous ses condisciples.

Lui et moi, nous avions pour marraine une excellente demoiselle, qui, depuis longtemps, avait doublé le cap de la cinquantaine; elle n'était que meilleure pour nous gêner à plaisir, et lorsque nous parlions ensemble des vacances, ce n'était jamais sans nous promettre quelque bonne excursion au cottage de "Tante Romaine".

Pourquoi nous appelions "Tante" Je ne l'ai jamais su; elle était notre parente — d'Eve ni d'Adam; tout au plus était-elle cousine d'un arrière cousin de mon grand père.

Ce qui est certain, c'est qu'elle avait été marraine la même année à François et à moi, et que le nombre de ses filleuls se comptait par douzaines.

Quelqu'un était-il embarrassé pour faire tenir son enfant sur les fonts baptismaux? Aussitôt l'un ou l'autre s'écriait: "Mais demandez donc Tante Romaine!" Et Tante Romaine, comme la vieille garde, ne reculait jamais. Cependant elle avait ses préférences, et nous en étions. Tous les mardis, durant les vacances, François et moi nous allions lui rendre visite.

C'était pour nous le meilleur jour de la semaine, car, sans compter les amabilités et les caresses dont elle nous accablait, nous avions, par-dessus le marché, une excellente collation composée de brioches, de confitures, de fruits cuits ou crus, le tout arrosé d'un vin délicieux qu'elle faisait venir d'un vignoble des environs d'Arenachon.

Oh! le bon temps! et comme on le regrette même au milieu des joies de la vingtième année!

Pourtant, il vint un jour où il y eut une ombre dans ce tableau enchanteur! Tante Romaine fut prise d'un rhumatisme articulaire à la veille des vacances, et son médecin lui ordonna une cure à Bagnères.

Quelle tête pour l'ami François et pour moi! Certes, jamais rhumatisme ne fut plus bonni ni plus méprisé. Tombé si mal à propos sur Tante Romaine, au moment où elle préparait ses fameuses collations! C'était jouer de malheur.

Nous la conduisîmes en pleurant à la gare, lorsqu'elle partit appuyée sur le bras de sa femme de chambre, et nous revînmes chez nous la tête basse et sans dire un mot.

Et pourtant, elle avait pris ses précautions avant son départ. Ursule, sa vieille cuisinière, avait reçu l'ordre de nous préparer chaque mardi notre collation habituelle. Mais Ursule, à l'exception de Tante Romaine, était bien la plus récalcitrante de toutes les vieilles filles.

Elle nous avait toujours rus d'un mauvais œil, François et moi; et, pour être juste, il faut dire que nous le lui rendions au centuple.

Il n'y avait pas de niches que nous ne lui fissions; à cachier ses lunettes, à tirer les aiguilles des grands bas noirs qu'elle tricotait, à enlever les plumes raides de son chapeau des dimanches et les remplacer par une botte de radis; c'était la monnaie courante de nos pièces.

Aussi lorsque, la première fois, depuis le départ de Tante Romaine, nous nous présentâmes au cottage, nous fûmes reçus comme des henneteaux dans un jeu de dominos.

Une vraie débâcle!

Pour moi, j'avoue que, devant ce visage rébarbatif et de bonnet en coup de vent, je me serais retiré sans balancer; mais l'ami François n'était pas du bois dont on fait les dupes. Il déclara:

— Tante Romaine nous a dit de venir tous les mardis, et nous venons.

— A votre aise, répondit Ursule en ouvrant la porte juste assez pour ne pas nous frotter contre la chambrée. Nous parcourûmes le jardin, nous allâmes de la cave au grenier, mais, pour la collation, elle brillait par son absence, et François ayant déclaré carrément qu'il avait faim, Ursule alla chercher un chateaufort de pain remis depuis huit jours, et un fromage qui ne demandait qu'à venir à notre rencontre.

— Oh! la sorcière! s'écria François, furieux, quand Ursule eut frappé la porte derrière nous avec un: "Au revoir!" des plus ironiques; elle me paiera ça!

Et, tout le long du chemin, il se tint, renfermé dans ses idées de vengeance.

Lui, si charmant, si gai d'ordinaire, marchait à grandes enjambées et battait les buissons de sa canne; on eût dit qu'il fouettait un ennemi imaginaire. Pourtant, en nous séparant, il me parut radouci, et il me sembla même qu'il riait sous cape en me tendant la main.

— A demain, François! lui dis-je, car nous prenions toutes nos récréations ensemble.

— Non me répondit-il vaguement, demain, je crois que je serai retenu. Je le regardai du coin de l'œil; il riait tout à fait cette fois. Je lui serrai la main.

J'étais, le lendemain soir, assis dans la véranda, en train de rouler une cigarette, quand la sonnette retentit bruyamment.

J'allais ouvrir, car j'étais seul à la maison en ce moment. Je me trouvais en présence de François, mais d'un François que je ne reconnus pas tout d'abord; le chapeau en arrière, la cravate dénouée, rouge comme un homard, et riant, mais riant tellement qu'il se laissait tomber plutôt qu'il ne s'assit sur la banquette de l'antichambre.

— J'étais, le lendemain soir, assis dans la véranda, en train de rouler une cigarette, quand la sonnette retentit bruyamment.

J'allais ouvrir, car j'étais seul à la maison en ce moment. Je me trouvais en présence de François, mais d'un François que je ne reconnus pas tout d'abord; le chapeau en arrière, la cravate dénouée, rouge comme un homard, et riant, mais riant tellement qu'il se laissait tomber plutôt qu'il ne s'assit sur la banquette de l'antichambre.

— J'étais, le lendemain soir, assis dans la véranda, en train de rouler une cigarette, quand la sonnette retentit bruyamment.

J'allais ouvrir, car j'étais seul à la maison en ce moment. Je me trouvais en présence de François, mais d'un François que je ne reconnus pas tout d'abord; le chapeau en arrière, la cravate dénouée, rouge comme un homard, et riant, mais riant tellement qu'il se laissait tomber plutôt qu'il ne s'assit sur la banquette de l'antichambre.

— J'étais, le lendemain soir, assis dans la véranda, en train de rouler une cigarette, quand la sonnette retentit bruyamment.

J'allais ouvrir, car j'étais seul à la maison en ce moment. Je me trouvais en présence de François, mais d'un François que je ne reconnus pas tout d'abord; le chapeau en arrière, la cravate dénouée, rouge comme un homard, et riant, mais riant tellement qu'il se laissait tomber plutôt qu'il ne s'assit sur la banquette de l'antichambre.

— J'étais, le lendemain soir, assis dans la véranda, en train de rouler une cigarette, quand la sonnette retentit bruyamment.

J'allais ouvrir, car j'étais seul à la maison en ce moment. Je me trouvais en présence de François, mais d'un François que je ne reconnus pas tout d'abord; le chapeau en arrière, la cravate dénouée, rouge comme un homard, et riant, mais riant tellement qu'il se laissait tomber plutôt qu'il ne s'assit sur la banquette de l'antichambre.

L'AMI FRANCOIS

— Mais, qu'as-tu donc, François? m'écriai-je tout surpris, d'où viens-tu ainsi affublé?

Mais lui riait de plus belle en se tordant littéralement.

— Veux-tu bien me répondre! Tu m'agasse à la fin; parle, d'où viens-tu? — Ah! ah! ah! non, c'est trop drôle...! Laisse-moi rire...! Ah! elle ne s'en ventera pas, la vieille sorcière.

Je commençais à comprendre. — C'est d'Ursule que tu parles, hein?

— Et de qui serait-ce l'idiot à la fin en s'essayant le visage. Je viens te chercher, allons, dépêche-toi. Viens voir Ursule en pénitence!

Et il se remit à rire aux éclats. Je ne savais trop si je devais l'accompagner; je craignais quelque tour pendable.

Mais François ne me laissa pas le temps de la réflexion.

— Veux-tu bien te dépêcher, lambin! tout à l'heure il sera trop tard! Je pris mon chapeau, et, en deux secondes, nous fûmes dans la rue.

— A présent, conte-moi ton histoire, dis-je à François, qui faisait des enjambées de sept lieues.

Alors, au milieu d'un rire inextinguible, il me raconta qu'il était allé sonner cette après-midi au cottage, qu'Ursule était venue lui ouvrir en maugréant, mais qu'il avait pris un air doux et qu'elle l'avait laissé entrer.

Puis il lui avait raconté qu'il venait de la part de son oncle Achille, qui avait des bouteilles à vendre à un prix dérisoire, — trois francs le mille; — qu'il savait que Tante Romaine en aurait besoin pour mettre en bouteille le vin des deux futures filles qui se trouvaient à la cave, et que si elle le voulait elle pourrait revendre les bouteilles avec un joli bénéfice.

Oh! l'intérêt! quelle source intarissable de déceptions et de déceptions!

Ursule accepta avec joie. Alors François lui déclara qu'il devait mesurer les futures filles, pour dire à l'oncle Achille combien il fallait préparer de bouteilles.

— C'est juste, fit Ursule, qui alluma aussitôt une lampe et se mit en devoir de descendre à la cave.

François marchait sur ses talons. Quand ils furent en face des tonneaux, François frappa du doigt sur le premier et déclara qu'il n'était pas plein.

— Mais si, qu'il est plein! dit Ursule, puisque j'en ai pas pris.

— Eh bien! nous allons voir. Ce "nous allons voir" était un trait de génie.

Il tira un gros clou de sa poche et l'appuya de toutes ses forces sur le bouchon qui s'enfonça. Un flot de vin vermeil sortit du tonneau.

— Vite, vite! Ursule, par ici, voilà le vin qui s'écoule! Quel malheur! je suis! Mettez votre doigt au trou; allons, vite! je vais chercher un autre bouchon. La vieille fille se précipita et enfouit son index jusqu'à la troisième phalange. Le vin cessa de couler.

— Bien, bien, Ursule! vous êtes une brave fille, mais où diable trouvez-vous un bouchon à présent! Tenez, j'y pense, je vais prendre celui de l'autre futaille, n'est-ce pas?

Et François, malgré les cris et les objurgations d'Ursule, recommença l'opération avec son satané clou et enfouit le second bouchon. Le vin s'éleva au-dessus avec un glouglou des plus adhésifs.

— Mais vous êtes fou! cria Ursule rouge de colère, absolument fou! tout le vin va s'enfuir!

— Mettez encore un doigt au trou, dit François; vite, Ursule! je cours en haut chercher des bouchons.

— Mais c'est impossible, la futaille est trop basse, je n'y arriverai jamais! j'ai les reins cassés.

— Si, si, étendez vos bras, mettez-vous à genoux; allons, dépêchez-vous! je reviens à l'instant.

Après la cérémonie religieuse, M. L. C. Pelletier, M. P., de Montréal, a présenté une adresse au maire de la paroisse, M. Charland, ainsi qu'une bourse d'or pour l'église. M. Charland a remercié en termes chaleureux ses amis de la ville de leur attachement filial au village natal et de leur don généreux.

Environ 500 convives prirent part ensuite à un excellent goûter en plein air, sous les beaux arbres de l'église.

A la fin du dîner, des discours ont été prononcés par M. Jeanotte, représentant du comté de l'Assomption, Allard, député de Berthier et l'évêque Renaud. Dans l'après-midi il y a eu une promenade en chaloupes et divers autres amusements.

Le retour s'est effectué dans la soirée, et il était 11 heures lorsque le "Frigate" atteignit son quai à Montréal.

Les organisateurs de cette magnifique démonstration doivent être fiers de leur succès. Voici leurs noms: L. C. Pelletier, M. P., L. O. Héu, N. P., Anselme Labrecque, Louis Perreault, C. Portelance, l'évêque Renaud, et G. J. Renaud, jr.

M. Pelletier, député de Laprairie, était le président du comité d'organisation.

La bourse offerte à l'église de Lavaltrie contenait \$400.00.

DERNIERES RECOMMANDATIONS D'UN PERE DE FAMILLE A SES ENFANTS

La prière du matin et celle du soir n'ont jamais retardé l'ouvrage. Le travail du dimanche n'a jamais enrichi personne.

Le blasphème porte malheur. La division dans les familles est souvent cause de leur ruine.

doigts enfoncés dans les orifices, et criant comme une possédée après toutes les foudres du Ciel et de la terre, je n'y tins plus et je ne me laissai aller à un accès d'hilarité qui m'éclata le cou.

François arriva enfin avec les bouchons, car la farce avait duré assez longtemps. Ursule n'en pouvait plus; nous dûmes la remonter de la cave, tant elle était courbaturée par cette position extravagante qu'elle avait gardée durant des mortelles heures.

Nous la fîmes asseoir dans le fauteuil de Tante Romaine et nous lui donnâmes un cordial; elle tremblait de fièvre et ne savait plus tirer un son de son gosier, à force d'avoir crié.

Nous primes peur. Si la vieille fille allait tomber malade! Que dirait Tante Romaine?

Le lendemain, de bon matin, j'étais au cottage assez inquiet; j'y trouvais François qui déjà avait allumé du feu et préparait la tisane. Nous soignâmes Ursule pendant deux jours, du matin au soir, sans rien en dire chez nous, car nous aurions eu fort à faire après une pareille aventure. Enfin Ursule guérit.

Mais jugez combien il y a de singuliers retournements en ce bas monde! Ursule, qui n'avait jamais pu nous souffrir, se mit, après sa guérison, à nous accabler de gâteries et de friandises, nous passant tout, et riant de nos gamineries au point que, lorsque Tante Romaine revint, après six semaines d'absence, nous regrettâmes presque le bon temps où nous étions seuls maîtres du logis, sous le gouvernement d'Ursule.

A D. C.

VIVE LE CLOCHER NATAL!

BELLE FÊTE DES ENFANTS DE LAVALTRIE

Il y a eu dimanche au joli village de Lavaltrie une de ces belles fêtes qui ne s'oublient pas.

Les citoyens de Montréal, nés dans la localité se réunirent en convention, à l'ombre de leur clocher natal, pour y vivre quelques moments des souvenirs de la jeunesse. Toute la population était sur pied et un grand nombre de cultivateurs des paroisses environnantes se sont rendus à Lavaltrie pour souhaiter la bienvenue aux compatriotes de la métropole. Les rues et les résidences étaient décorées. Il y avait drapeaux, pavillons, arcs de verdure et inscriptions de toutes sortes.

M. L. C. PELLETIER, M. P.

C'est la "Frigate" qui a transporté les excursionnistes. Il y a eu à bord de la bonne musique, faite par une excellente fanfare.

Il était onze heures du matin lorsqu'on est arrivé à destination. On s'est rendu d'abord à l'église pour assister à l'office divin.

La messe a été chantée par le curé de la paroisse, M. l'abbé Huet, assisté des abbés Prud'homme et S. Laporte. Le Chœur Indépendant de Montréal a exécuté avec accompagnement d'orchestre, la belle messe de Ch. Peters. Le sermon de circonstance a été prononcé par le R. P. Desjardins, S. J.

Après la cérémonie religieuse, M. L. C. Pelletier, M. P., de Montréal, a présenté une adresse au maire de la paroisse, M. Charland, ainsi qu'une bourse d'or pour l'église. M. Charland a remercié en termes chaleureux ses amis de la ville de leur attachement filial au village natal et de leur don généreux.

Environ 500 convives prirent part ensuite à un excellent goûter en plein air, sous les beaux arbres de l'église.

A la fin du dîner, des discours ont été prononcés par M. Jeanotte, représentant du comté de l'Assomption, Allard, député de Berthier et l'évêque Renaud. Dans l'après-midi il y a eu une promenade en chaloupes et divers autres amusements.

Le retour s'est effectué dans la soirée, et il était 11 heures lorsque le "Frigate" atteignit son quai à Montréal.

Les organisateurs de cette magnifique démonstration doivent être fiers de leur succès. Voici leurs noms: L. C. Pelletier, M. P., L. O. Héu, N. P., Anselme Labrecque, Louis Perreault, C. Portelance, l'évêque Renaud, et G. J. Renaud, jr.

M. Pelletier, député de Laprairie, était le président du comité d'organisation.

La bourse offerte à l'église de Lavaltrie contenait \$400.00.

DERNIERES RECOMMANDATIONS D'UN PERE DE FAMILLE A SES ENFANTS

MONTREAL, 1 SEPTEMBRE 1894

MANITOBA

N'oubliez pas

De payer votre abonnement au **Cultivateur**, en recevant votre compte.

Pourquoi retarder pour une piastre?

Il est déraisonnable que des milliers de nos lecteurs se laissent arrêter.

Si tous ceux qui nous doivent voudraient être justes, nous recevions des milliers de piastres cette semaine, car nous avons expédié des milliers de comptes.

Faites donc un effort de bonne volonté.

Puis, envoyez-nous de nouveaux abonnés. Le **Cultivateur** est un beau journal, et un journal honorable, Dieu merci!

Lisez notre annonce! nous donnons une superbe pendule à quiconque nous fait parvenir une liste de quatre abonnés payés.

Cette pendule est garantie.

Vous pourrez la gagner, si vous voulez nous donner le moindre trouble.

LA VRAIE POSITION

M. Laurier est responsable de ses paroles et de ses déclarations. Il n'est point responsable des propos de gloire sur la question des écoles. Le **Globe** est un journal important, mais il n'est point l'organe de M. Laurier et de l'opposition parlementaire dans la chambre des Communes. Il a ses opinions et il cherche à les faire prévaloir. En cela, il est dans son droit—comme nous sommes dans notre droit en cherchant à faire triompher des opinions différentes des siennes. Nous voulons des écoles séparées et françaises pour nos compatriotes du Manitoba et des Territoires. Au lieu de se retrancher derrière le "Globe", que les conservateurs français exigent justice du gouvernement de Sir John Thompson.

Ca n'est pas sur les journaux anglais qu'il faut compter en cette circonstance; mais sur nos propres forces.

Coquinerie

Le département des Travaux Publics avait commencé à construire à Sorel un dragueur, dans le cours de l'été. Les travaux ont été interrompus tout à coup. On attend les élections pour les continuer, afin de contrôler, si possible, quelques votes libéraux.

Les travaux déjà faits vont être exposés aux intempéries de la saison d'hiver et grandement dépréciés par ces retards qui n'ont d'autre but que d'essayer à tenir sous la férule ministérielle les ouvriers de la ville de Sorel.

Le jour de la rétribution ne sera pas lente à sonner pour les auteurs de ces coquinerie.

Une grosse crise à Québec

M. Hall, trésorier provincial de la mission.

MAIS ON LE RAMÈNE AU BERCAIL

Les journaux annonçaient samedi dernier la démission de l'hon. M. Hall, notre ministre des finances provinciales. Le "Star" avait des dépêches fondatrices dans lesquelles il racontait qu'une clique de spéculateurs voulait se débarrasser de M. Hall, afin d'obtenir des subsides pour le chemin de fer de Drummond, etc. M. White, avocat, de Sherbrooke, était désigné comme le successeur de M. Hall. Il se rendit à Québec, se laissa questionner, et admit qu'il allait remplacer M. Hall.

Il se fit un va-et-vient du diable. M. Cook, député de Drummond, M. King, député de Mégantic, se réunirent à la capitale, eurent des entrevues avec M. Taillon, etc.

On remarqua beaucoup que M. Pelletier se tenait ou était tenu à l'écart de ses collègues.

M. Chabreau fut mandé en toute hâte de Montréal, et vingt-quatre heures après le calme avait succédé, à la tempête, M. Hall réintégrait domicile, etc.

La cause de la crise réside dans la situation financière. M. Hall est dans un pétrin effrayable, il est face à face avec un déficit menaçant, et les dépenses continuent comme de plus bel, les départements font de nouveaux contrats sans tenir compte de l'état des affaires.

Le gouvernement, malgré les \$800,000 de taxes nouvelles qu'il a imposées, est incapable de mettre les deux bouts ensemble, parce qu'il est entre les mains d'une foule de gens qui exploitent la caisse publique pour leur avantage personnel.

Attendons-nous à des surprises durant la session prochaine.

ELECTIONS

Une dépêche au "Herald" annonce des élections générales en mars. Une session aurait lieu en décembre.

Le gouvernement viendra, en tous cas, comme un voleur au milieu de la nuit—c'est-à-dire à l'heure où il croira qu'il est le moins attendu.

Le "Hamilton Spectator" ne trépasse de mots assez insolents pour exprimer son mépris à l'endroit des Canadiens-français. Tous les jours, il voue M. Laurier aux gémonies parce qu'il est français. Il est cependant obligé d'admettre que les démonstrations qui sont faites en son honneur réunissent de grandes foules dans la province d'Ontario.

M. Laurier recevra au Manitoba un accueil chaleureux. Conservateurs comme libéraux se préparent à lui témoigner leurs sympathies. Le cabinet actuel est perdu de réputation, coudé dans l'opinion de tous ceux qui veulent que le pays soit gouverné.

On annonce que M. G. W. Ross, député de Lisgar, serait résolu à abandonner son mandat, à cause de l'attitude du gouvernement fédéral qui lui a promis la charge de lieutenant-gouverneur, et en ne la lui donnant pas, l'a mis dans une situation ridicule.

QUI ? ?

Qui sera régisseur à Laval? Messieurs Léonard, fils du titulaire décédé, M. Alex. Legault, notaire à St-Athanas, le docteur Ouhmet, sont candidats. Ils sont natifs de St-Rose. Leurs amis respectifs déploient une grande activité.

CHINE ET JAPON

Rien de nouveau dans la situation. Les chinois se sont vantés de victoires qu'ils n'ont point remportées, et les japonais parlent de se rendre sous les murs de Pékin. Il n'y a point eu de bataille sérieuse.

MGR GIBBONS

Ecrit dans le "World" ce qu'il pense du Pape Léon XIII.

L'ŒUVRE QU'IL A ACCOMPLIE EN 17 ANS

Le "World" de New-York publie une longue étude sur Léon XIII, écrite par le cardinal Gibbons.

L'archevêque de Baltimore y trace le portrait du Pape comme homme, prêtre, pontife, diplomate, patriote et père de l'Eglise.

C'est à la demande d'un rédacteur du "World" que Mgr Gibbons a couché sur papier trois colonnes d'éloges commentant la vie et l'œuvre du pontife régnant.

Voici les principaux passages de l'article: "Le St-Père a trouvé l'Eglise souffrante et blessée. L'influence mondiale et la gloire de la papauté étaient amoindries. L'influence morale de Rome avait été en quelque sorte secouée comme un joug. Dans les dix-sept ans de son mémorable règne, Léon XIII a repris le terrain perdu et a ajouté de nouvelles gloires aux gloires du passé."

Il a accru la puissance morale, politique et spirituelle du christianisme catholique.

Il a mérité l'admiration des peuples. L'amitié des souverains et l'amour de son clergé. Il a suscité chez ses adversaires un sentiment d'admiration incontrôlable.

Il a accompli tout cela par un travail opiniâtre fait dans la foi et la prière et grâce à sa ferme volonté, sa puissante intelligence et son inflexible attachement aux grands principes.

Léon XIII aura sa place dans l'histoire avec les grands papes. C'est un grand homme d'Etat, un haut moraliste, un écrivain d'élite, un observateur perspicace et un profond penseur.

Si le pape n'avait pas fait autre chose que d'écrire ses encycliques, il aurait droit d'être compté parmi les premiers écrivains et les plus profonds penseurs de son siècle.

Le "BUSINESS COLLEGE"

Nous publions aujourd'hui, en cinquième page, l'annonce du "Montréal Business College". Cette institution, qui compte trente ans d'existence, est à la tête des maisons d'éducation commerciale du pays. Elle est maintenant installée dans un local spacieux, au coin de la rue Craig et du carré Victoria. Les cours, qui y sont donnés sur la base de l'enseignement personnel, est adapté aux circonstances et aux besoins du continent et du siècle.

Les professeurs de français sont à la disposition des élèves qui ne savent pas assez la langue anglaise pour suivre sans aide les classes avec avantage.

Ceux de nos compatriotes qui veulent s'instruire dans les choses de commerce, ne sauraient mieux faire que de s'adresser au "Business College".

CHANGEMENTS ECCLESIASTIQUES

DANS LE DIOCESE DE ST-HYACINTHE

M. T. Z. Descelles, secrétaire du diocèse, est nommé chanoine titulaire de la cathédrale, en remplacement de feu M. le chanoine L. M. Archambault.

M. le chanoine P. X. Jeannotte, supérieur du petit séminaire et curé de curé de St-Marie Monnoir, est nommé à la cure de St-Anne de Sorel.

M. F. X. Vanasse, curé de St-Anne de Sorel, est transféré à la cure de St-Marc.

M. L. L. Dupré, desservant de St-Marc, est nommé à la cure de St-Cécile de Milton.

M. U. Charbonneau, curé de St-Cécile de Milton, est transféré à la cure de St-Hélène de Bagot.

Pianos à vendre

Un magnifique "Knabe" \$130.00

Un "Hood" 85.00

Un "Lavigne & Lajoie" 125.00

Conditions faciles. S'adresser à nos bureaux. La plus belle occasion possible.



JOHN SPARROW THOMPSON

BLANCHISSEUR EN CHEF DU CANADA

UNE SANGLANTE TROUVAILLE

Un homme se fait trancher la tête par un convoi

CADAVRE TROUVÉ SUR LES QUAIS

Un accident fatal s'est produit sur les quais, vers dix heures, lundi soir. Personne n'a été témoin de l'accident, en sorte que jusqu'ici on ignore comment il est arrivé.

C'est un jeune garçon qui est entré en courant à la caserne No 15, et a dit au lieutenant Reid qu'un homme avait été renversé par un convoi sur les quais.

L'officier de police se rendit en toute hâte sur le théâtre de l'accident et y trouva le cadavre d'un homme.

La tête était complètement séparée du tronc.

La poitrine et les bras étaient affreusement broyés.

Le lieutenant Reid prévint le coroner qui donna l'ordre de transporter les restes de la victime à la morgue. Le malheureux n'a pas encore été reconnu.

Dans les poches de ses vêtements, on a trouvé une pièce cinq centimes, un billet de mont de piété, donné par Aronson, de Ste-Catherine. Le billet porte l'inscription suivante: "J. Noel, L. H. watch No 83774."

Le billet indique que le défunt avait reçu trois piastres pour le bijou. Dans une autre de ses poches on a trouvé un mouchoir en soie.

Le défunt est un homme brun de cinq pieds et quatre pouces. Il porte moustache. Il a les yeux bleus-clairs. Sur plusieurs endroits du corps il a des tatouages, entre autres ceux-ci: "Mary W." un poisson et un cœur. Il est vêtu d'habits en serge brune. Il a l'air d'un ouvrier emmanché. Tout le monde s'accorde à dire qu'il a été tué par un convoi du Grand-Tronc, mais on ignore dans quelle circonstance. Plusieurs personnes ont visité le cadavre mais personne ne l'a reconnu.

Il vaut 100 fois

Il y a même des personnes qui estiment sa valeur à beaucoup plus de cent fois le prix de revient. C'est matière à discussion, il est vrai, mais la grande majorité s'est prononcée dans l'affirmative. Il est absolument nécessaire dans toutes les circonstances de la vie et en quelque lieu que ce soit. Toutes les maladies ayant pour cause la bile, trouvent dans le SIROP VÉGÉTAL DE VIEL le remède pour les guérir rapidement. C'est un composé végétal qui donne satisfaction à ceux qui en font usage dans les maladies du foie, la constipation et la dyspepsie. Nombre de médecins en prescrivent l'emploi dans les troubles du système. Il vaut plus de 100 fois le prix d'achat. En vente partout.

UN CHEVAL S'EMPORTE

Et lance deux promeneurs devant un tramway

Quelques minutes après midi, mardi, un accident qui a failli coûter la vie à deux personnes est arrivé au coin des rues Sanguinet et Ontario.

M. Pageau, demeurant No 371 rue Drolet, venait en voiture sur la rue Ontario.

Son fils Rodolphe, âgé de quinze ans, l'accompagnait.

Au coin de la rue Sanguinet, le cheval qui les conduisait, effrayé à la vue d'un tramway électrique, s'emporta et s'embarqua brusquement sur la voie au moment où le char approchait.

Le choc imprimé à la voiture fut tellement fort que M. Pageau et son fils furent précipités sur le sol.

M. Pageau a reçu que de légères égratignures, mais son fils qui est tombé du côté où se trouvait le tramway, a été blessé à une oreille et aux jambes. La secousse qu'il a reçue l'a tellement ébranlé qu'il est dans le délire depuis le moment de l'accident.

Le cheval a été saisi par les écuries de la ville.

Le jeune Pageau a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

LA MORT DE MYRE

NOUVEAUX DETAILS

Les jurés croient qu'il y a eu meurtre

ET LES MÉDECINS DISENT QUE C'EST UN ACCIDENT

L'enquête sur le meurtre du fermier Théodore Myre, s'est terminée lundi soir. Les jurés après avoir délibéré environ dix minutes ont rapporté un verdict concluant à un meurtre commis par une ou plusieurs personnes.

Ed. Curry, sur qui pesaient les soupçons, est venu avec sa femme qui devait témoigner de l'heure de l'arrivée de Curry au logis le soir du crime, mais l'enquête était terminée.

Néanmoins, le détective Carpenter et le sous-chef Lacey l'ont interrogé.

Mme Curry a corroboré en tout point le témoignage donné par son mari au commencement de l'enquête.

Il n'y a pas eu d'arrestation et les détectives qui sont chargés de l'affaire disent qu'aucune preuve n'avait été trouvée de nature à incriminer Curry.

Toutefois, la justice est à l'œuvre et fera tout son possible pour découvrir les coupables, s'il y en a.

Les rapports des docteurs St-Onge et Johnston qui ont fait l'autopsie du cadavre de Myre jettent un peu de doute sur la théorie du meurtre.

Le docteur St-Onge croit que Myre n'a pas reçu de blessures assez graves pour causer sa mort, s'il est resté longtemps les soins nécessaires et le docteur Johnston est d'avis que la mort de Myre a été causée par le frottement constant de la roue de la voiture sur le crâne du fermier.

Les blessures que l'on croyait avoir été faites à l'aide d'un instrument tranchant, peuvent aussi bien avoir été causées par les raies de la roue du sulky dans lequel on a trouvé le fermier, disent les médecins.

LES ANARCHISTES DE LONDRES

On dit que les anarchistes réfugiés à Londres émigrent dans les villes de la province où ils comptent être moins exposés à l'intervention de la police. Presque tous ceux qui se livrent à la fabrication des bombes ont déjà quitté la capitale et l'on suppose qu'ils travaillent dans le moment dans leurs nouveaux laboratoires. M. Asquith, secrétaire du intérieur, a envoyé dans tout le pays une circulaire prévenant les autorités d'empêcher la vente de certains produits chimiques.

CHOSSES D'ITALIE

La reine Marguerite a rendu visite il y a quelques jours au baron et à la baronne de Pécoc dans leur résidence de la vallée de Gressoney, province de Turin. Samedi dernier, on a organisé en l'honneur de la souveraine une excursion dans les Alpes. Pendant l'ascension, le baron est tombé mort devant les yeux de la reine.

Elle a été tellement affectée par ce pénible accident qu'elle a eu plusieurs attaques de nerfs avant de rentrer au château. Elle n'est pas complètement remise et souffre d'une irritation nerveuse. Le roi a été mandé auprès de la malade.

L'autopsie du corps du baron Pécoc montre qu'il a succombé à une maladie de cœur.

LES SOCIALISTES EN ALLEMAGNE

On jugeait la semaine dernière devant la cour criminelle de Essen, un mineur nommé Lodz accusé d'avoir insulté un fonctionnaire de l'empire dans une réunion socialiste tenue dernièrement. La cour venait de condamner le prévenu à quinze jours de prison.

En entendant la sentence prononcée contre lui, Lodz a tiré un revolver et a fait feu deux fois sur les juges qui ont quitté la salle précipitamment et personne n'a été blessé. Tournant ensuite son arme contre lui-même, Lodz a essayé de se brûler la cervelle, mais le coup n'est pas parti et il a été forcé d'être désarmé par les huissiers.

NOS ROMANS

Nous recevons beaucoup d'éloges de notre roman "Matelot", par Pierre Loti.

Nos romans sont toujours essentiellement moraux. Les pères et les mères de familles n'ont rien à craindre en lisant notre journal entre les mains de leurs enfants.

NOUVELLES GÉNÉRALES

Il est rumeur que les conservateurs font des efforts extraordinaires pour ramener M. Chabreau sur la scène politique. Il serait alors remplacé par Sir Alexandre Laoste comme lieutenant-gouverneur, et le juge Routhier, de Québec, deviendrait juge en chef de la Cour du Banc de la Reine.

Il faut en prendre et en laisser de ces rumeurs.

M. Martineau Leblanc est allé se promener à Québec.

Il est de plus en plus probable que M. Dupont, N. P., sera nommé sénateur en remplacement de M. Chiffon.

M. J. L. Archambault, C. R., et M. Ducharme, N. P., se disputent la candidature ministérielle à Verchères.

Il y aura, le 12 septembre, une assemblée politique à St-Vincent de Paul, sous Charles Hubert Tupper, S. A. P. Caron et M. Ouhmet y porteront la parole.

On annonce pour lundi, le 3 septembre, le mariage de M. Joseph Jolicoeur, marchand, de Québec, à mademoiselle Léontine Sanson, de St-Joseph de Lévis.

La septième convention annuelle de l'Ordre indépendant des Bénédictins se tient à Sherbrooke cette semaine. Il y a 350 délégués y assistent.

Depuis plusieurs jours des feux de forêt divalent le comté d'Essex. On se plaint aussi des feux de forêt à Bay City et à Saginaw, Michigan.

LES NOTAIRES.—La chambre des notaires siège la semaine prochaine à Montréal. Il y a trente-trois aspirants pour admission à la pratique du notariat.

L'opinion générale est que le nouveau tarif américain sera d'un grand secours à notre agriculture. Cependant, depuis des années les journaux et autres ministères n'ont cessé de crier que nous n'avons aucun besoin du marché américain.

Le Car de Russie est gravement malade, nous annonçons les dépêches. On le dit atteint d'une maladie de rognons.

La colonie de la Nouvelle-Galle du Sud vient d'abolir les droits de douane et les remplacer par un impôt sur les revenus et les propriétés foncières.

M. Charles Testard de Montigny, propriétaire du district de Terrebonne, domine à St-Scholastique, s'est fracturé le pied en glissant, l'autre jour. Il est actuellement à l'hôpital Notre-Dame.

Le congrès est ajourné après l'une des sessions les plus importantes qu'il ait jamais tenues.

Plusieurs propriétaires de roulettes ont été condamnés à l'amende par le juge Desnoyers. La loi sur les jeux de hasard est très sévère, et elle sera mise à effet avec vigueur dans l'avenir.

L'Association des Passagers de l'Ouest vient de décider de tenir sa prochaine réunion à Québec, le 20 septembre prochain.

La compagnie du Québec Central a maintenant 1200 hommes à l'ouvrage sur la ligne qui doit relier le chemin de fer du Pacifique au Québec Central, près du lac Mégantic. Cette nouvelle ligne raccourcira considérablement la distance entre Québec et les Provinces Maritimes.

L'orage de vendredi dernier a détruit le toit du couvent de St-Damien de Buckland, dans le comté de Bellefleur.

La récolte de blé dans le Minnesota atteindra cette année le chiffre fabuleux de 50,000,000 de boisseaux.

Les sœurs de la Charité ouvrent, cette année, un nouveau couvent au Cap-St-Ignace. Mgr Paquet en fera la bénédiction le 4 septembre.

M. Jabbé Colin, supérieur du séminaire de Montréal est de retour de France. Il est revenu avec les abbés Pelletier et Porcher et trois frères de St-Gabriel.

M. Fabré Sentenne, ancien curé de Notre-Dame de Montréal, prend un peu de mieux.

AVIS

Nous prions ceux de nos abonnés qui nous envoient un changement ou une rectification d'adresse de joindre à leur demande la dernière bande du journal ou la dernière adresse imprimée. Les personnes qui nous font des envois d'argent, des commandes de livres ou de communications quelconques sont également priées d'y joindre leur adresse très exacte, afin de prévenir tout erreur.

NECROLOGIE

La paroisse de Leclercville, comté de Lotbinière, vient de perdre son plus vieux citoyen, M. Alexis Leclerc, mort ces jours derniers à l'âge de 91 ans. M. Leclerc a supporté en bon chrétien une longue maladie de 5 ans, qui l'avait cloué à son lit de douleur. Il était né à St-Louis de Lotbinière le 14 janvier 1804.

LE "DELINEATORI"

Ce journal, publié à Toronto, est une intéressante revue de mode. Le numéro d'octobre s'appelle la livraison d'automne et contient une foule d'articles utiles et intéressants sur les modes, sans compter un bon nombre de recettes de cuisine très commodes.

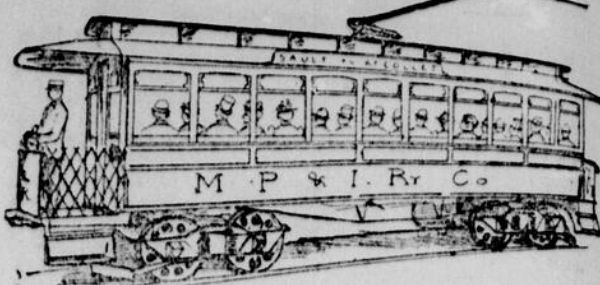
Le "Delineatori" ne coûte qu'un dollar par année, ou 15 cts la copie.

ANNONCEZ ICI

Les cultivateurs, industriels, hommes d'affaires qui ont besoin d'annoncer trouveront dans notre journal un moyen de publicité de première classe.

Y a-t-il une paroisse où il n'est pas reçu.

La Compagnie de Chemin de Fer du Parc et de l'Île de Montreal



DIVISION D'OUTREMONT

Les chars partent du pied de la rue Bleury à toutes les demi-heures, depuis 6 heures du matin jusqu'à 11 heures du soir, pour Outremont, Côte-des-Neiges, Cimetière Catholique et Club Athlétique.

Pour revenir, depuis 6.30 heures du matin, et toutes les demi-heures jusqu'à 11.30 heures du soir.

DOUBLE VOIE PARTOUT! MAGNIFIQUE PAYSAGE!

DIVISION DU SAULT-AU-RECOLLET

LE VOYAGE LE PLUS ENCHANTEUR QU'IL Y AIT SUR L'ÎLE

PAYSAGES SUPERBES! BRISÉS EMBARQUEMENTS! SERVICE FREQUENT!

Jardin d'été de Bode au terminus. Service de Vingt Minutes

POUR ALLER.—Part du Carré Victoria (rue Craig) à 5.40 heures du matin, à 6 heures du matin jusqu'à 11.30 heures du soir.

POUR REVENIR.—Part du village du Sault-au-Récollet à 5.30 heures du matin, à toutes les demi-heures ensuite, jusqu'à 11.40 du soir.

AVIS SPECIAL.—Les passagers qui vont à l'Avenue Mont-Royal par les lignes de la Cie des Tramways de Montréal seront transportés au même prix que ceux qui prennent les chars du Sault-au-Récollet, Outremont ou Côte-des-Neiges, à Montréal.

BULLETIN COMMERCIAL

L'INDUSTRIE DES VINS

Canadiens soufflent considérablement de la conclusion du traité français. Les prix sont baissés et il ne restera aux vignerons d'autre alternative que de réduire le prix de la main-d'œuvre qu'ils emploient. Il y a plusieurs millions de piastres engagés dans la culture du raisin et la manufacture des vins dans Ontario.

Les meilleures autorités commerciales aux Etats-Unis croient que le nouveau tarif stimulera le commerce des vins, des pommes et des patates. Les droits sur les vins sont réduits à 3 cts la douzaine de 5 cts qu'ils étaient.

L'exportation des bois sciés et préparés subira aussi une grande transformation sous l'empire de la clause qui les amène en franchise.

Les droits sur les chevaux et autres bestiaux sont maintenant réduits à 20 p. c. ad valorem.

On a commencé à recevoir à Winnipeg le blé de la récolte de cette année. La Cie du Pacifique, a réduit les taux des soutes à 100 et 150 centimes.

Marché en gros

GRAINS
Blé dur, Manitoba, No 1... \$0 72 à 0 73
Blé dur, Manitoba, No 2... 0 67 à 0 69
Blé dur, Manitoba, No 3... 0 66 à 0 68
Pois, par 60 lbs, à prendre à bord... 72 à 73 1/2
Pois, par 60 lbs, livrés en magasin... 0 69 à 0 70
Avoine No 2, par 34 lbs... 0 34 à 0 35
Avoine No 3, par 34 lbs... 0 33 à 0 34
Blé d'hiver, dur payé... 0 65 à 0 67
Orge, pour engrais... 0 33 à 0 34
Orge, pour moutage... 0 30 à 0 32
Seigle... 0 52 à 0 53

FARINE
Patente du Manitoba... \$3 45 à 3 50
Blé d'hiver